

Sommaire

Page 96 ...Page I partie II Introduction Phase V Séance sur les biens communs

Page I qu'est ce que la notion de bien commun.

Page III Protocole de la phase V

Page IV **Restitution de la phase V**

**Page XXXII restitution de la phase VI**

Annexes 02/06/2016

## Phase V **Le citoyen et la protection des biens communs** (I H)

Le laboratoire citoyen fait ressortir la destruction de biens communs par l'économie libérale abusive. A la préservation de quels biens communs et comment le citoyen peut jouer un rôle utile ?

### **Qu'est ce que la notion de bien commun ?**

**Extraits :**

**Le bien commun** est défini comme relevant d'une appropriation, d'un usage et d'une exploitation collectifs. Renvoyant à une **gouvernance** communautaire, les biens communs correspondent à des objets aussi divers que les rivières, le savoir ou le **logiciel libre**. Ils supposent ainsi qu'un ensemble d'acteurs s'accorde sur les conditions d'accès à la ressource, en organise la maintenance et la préserve.

Les biens communs se distinguent d'un **bien public** caractérisé par sa non-rivalité et d'un **bien privé** individuel. Ils cristallisent de nombreux enjeux juridiques, politiques, intellectuels et économiques dans la mesure où ils proposent une alternative au modèle marchand et génèrent de nouveaux espaces de diffusion de la connaissance<sup>3</sup>.

### **Un paradigme coopératif**

David Bollier souligne que « de nombreux scientifiques commencent aujourd'hui à envisager la vie et l'évolution à travers un prisme métaphysique très différent : la vie y est conçue comme un système d'agents coopératifs qui s'efforcent en permanence de nouer des relations significatives et d'échanger des dons. La concurrence existe toujours, certes, mais entremêlée à des formes profondes de coopération<sup>37</sup> ». Ce paradigme est celui en œuvre dans les biens communs. Le Système d'intensification du riz est un réseau international de paysans qui s'assistent mutuellement pour sauvegarder les variétés biologiques du riz et améliorer leur rendement<sup>38</sup>. La **Biobanking and Biomolecular Resources Research Infrastructure** (BBMRI) à Graz

(Autriche) coordonne les immenses collections d'échantillons de tissus humains, de sang, d'urine, etc. de neuf pays européens<sup>39</sup>.

### **Bien commun et propriété privée**

Un bien commun n'implique pas la suppression de la propriété privée. Des utilisateurs peuvent vouloir créer un bien commun et pour cela, en acquérir les droits de propriété. De même, un bien commun ne s'oppose pas au marché. Le bien commun est seulement soustrait du marché pour être réservé à un usage commun<sup>29</sup>.

### **Biens communs environnementaux**

Pour Geneviève Azam<sup>40</sup> et Costanza, l'action délétère de l'homme sur la nature et sur ses ressources exige des mesures de sauvegarde. Le capital naturel, les services écosystémiques, les ressources, les capacités de la Terre à absorber les déchets, etc. doivent être considérés comme des biens communs et gérés dans le souci des droits de tous les peuples et des générations futures. Les pays anglo-saxons utilisent couramment la **fiducie** pour sauvegarder, sans les privatiser, des biens communs environnementaux tels que des terres, des forêts, des aires protégées, des aquifères<sup>41</sup>. La fiducie pose des conditions strictes à l'usage de ces biens dont elle a acquis la propriété.

### **Un statut légal**

Pour Elinor Ostrom, la gestion d'un bien commun est plus efficace que la gestion par l'État<sup>42</sup>. Concernant les biens environnementaux l'État n'est pas forcément le mieux placé pour assurer leur sauvegarde. David Bollier estime que l'État devrait considérer les communs comme servant le bien public et comme une alternative pratique à l'État et au marché. Il demande la reconnaissance par l'État d'une gouvernance écologique fondée sur les communs. La relation qualitative exprimée dans les communs justifie leur encouragement par l'État et des aides financières<sup>43</sup>. En Italie le gouvernement Prodi avait chargé la Commission Rodotà en 2007 d'introduire la notion de biens communs dans Code civil<sup>44</sup>. Pour Dardot et Laval un droit commun mondial doit être institué<sup>45</sup>.

Ces extraits sont un peu denses et très parcellaires. Pour faire simple, le laboratoire citoyen fait ressortir que dans un plus d'un cas, il faudrait une portion de territoire communale, pour faire un jardin partagé, une ferme bio ou transformant son lisier, ou Un site pour assainir l'eau avec du miscanthus, ou pour implanter de la permaculture : Dans tous ces cas et bien d'autres encore multiples et variés il s'agit d'une gestion d'une portion de territoire de proximité qu'une loi sur la participation des citoyens aux affaires locales permettrait de gérer.

D'une manière plus large on peut penser aussi à tout ce qui se privatise et qui ont été pourtant financé par les deniers publics.

Il existe des mouvements avec des représentants politiques qui oeuvrent pour que s'inscrive la « notion de bien commun et les citoyens » dans la Loi. (Ex communes – citoyennes.fr). Le modèle en construction du laboratoire citoyen peut servir cette cause. Il ne s'agit pas de politique politicienne, mais simplement des affaires de la cité.

---

## **Phase V protocole**

**En vous projetant dans une situation où la parole du citoyen serait légalisée, et si vous aviez à donner votre avis aux instances locales, que suggériez vous qui soit utile aux instances locales ?**

### **Thème : « Pour moi le bien commun géré avec les administrés serait de..... » ( Une seule phrase par idée)**

En résumé :

- Les « biens communs » sont tout ce qui appartient à une commune ; ( Par extension cette notion de provenance anglaise s'applique aussi à de biens intellectuels ). Ce sont des lieux de vie, de partage, les biens environnementaux.

- les biens communs supposent une « gouvernance de projets avec une coopération instituée avec le maire pendant son mandat » avec les citoyens (coopération partage, solidarité)

- Une telle gestion des biens communs qu'une partie des ressources produites sur le territoire soient soustraites au marché, à la grande distribution, et aux influences de lobbies divers.

- Cette notion suppose une économie de ressources financières, susceptibles de créer des emplois locaux. Elle est indissociable de l'idée de développement durable, de solutions alternatives concernant la qualité de vie et le bien être des citoyens devenus en partie engagés et responsables

#### **Quelques éléments d'aide à la réflexion**

**Quels usages de biens communs « ou communaux »**

**Quel type de gestion avec les administrés ?**

**(Structure, nombre, compétences, dossiers, fréquence)**

Un conseil municipal complété par des commissions à voix délibératives ??

Mode de désignation :

**En quoi mes voisins seraient intéressés ?**

**Lieux de vie et biens communs ?  
Droit de veto ?**

**Votre contribution**

**5 phrases (ou plus ) commençant par « le bien commun ce serait ... »**

**5 phrases (plus ou moins) commençant par « le bien commun existant dans ma commune c'est déjà.. »**

**Toutes vos contributions sont essentielles.**

X X X

**Restitution Phase V** (11 Juin 2016)  
). Phase V protocole 07/05/2016

**En vous projetant dans une situation où la parole du citoyen serait légalisée, et si vous aviez à donner votre avis aux instances locales, que suggérez vous qui soit utile aux instances locales ?**

**Thème : « Pour moi le bien commun géré avec les administrés serait de..... » (Une seule phrase par idée)**

En résumé :

-Les « biens communs » sont tout ce qui appartient à une commune ; (Par extension cette notion de provenance anglaise s'applique aussi à de biens intellectuels) . Ce sont des lieux de vie, de partage, les biens environnementaux.

- les biens communs supposent une « gouvernance de projets avec une coopération instituée avec le maire pendant son mandat » avec les citoyens (coopération partage, solidarité)

- Une telle gestion des biens communs qu'une partie des ressources produites sur le territoire soient soustraites au marché, à la grande distribution, et aux influences de lobbies divers.

- Cette notion suppose une économie de ressources financières, susceptibles de créer des emplois locaux. Elle est indissociable de l'idée de développement durable, de solutions alternatives concernant la qualité de vie et le bien être des citoyens devenus en partie engagés et responsables

**Quelques éléments d'aide à la réflexion**

## Quels usages de biens communs « ou communaux »

### Quel type de gestion avec les administrés ?

(Structure , nombre, compétences, dossiers, fréquence)

Un conseil municipal complété par des commissions à voix délibératives ??

Mode de désignation :

### En quoi mes voisins seraient intéressés ?

Lieux de vie et biens communs ?

Droit de veto ?

### Votre contribution

5 phrases (ou plus ) commençant par « le bien commun ce serait ... »

5 phrases (plus ou moins) commençant par « le bien commun existant dans ma commune c'est déjà.. »

Toutes vos contributions sont essentielles.

X  
X                  X

Restitution phase V

30/05/2016

Présents : Lisa, Catherine, René, Helene, Françoise, Jean-Jacques, Michel, Valérie, Jean François, Dominique, Fernand, Jacqueline, Corinne.

« Un bien commun géré par les administrés serait... »

### I Que pourrait bien être un bien commun géré avec les citoyens ? (15 item)

D'une manière générale, ce serait tout ce qui a trait à « *Un intérêt collectif* » (1) : cela englobe « *l'eau, l'air, le sol, l'énergie* »(1).Le bien commun apparaît être « **des lieux de vie** »(1), « **intérieurs ou extérieurs** »(1 « **)mis à disposition de tous**(1).

Cela recouvre autant « *l'acquisition de terres (1), d'espaces verts (1) , d'aires de circulation tant pour les piétons que pour les vélos* »(1) comme en ville, « *des parcs de détente, et des pelouses des HLM* »(1) que « *l'acquisition de biens immobiliers pour la communauté* ». (1)

Par exemple ce serait « *l'occupation de locaux notoirement abandonnés pour des lieux de vie ou des associations* » (1) comme « *des gendarmeries désaffectées* » (1).

Un participant par correspondance, fait allusion « *aux espaces autrefois réservés au personnels de l'Otan à Dreux, depuis longtemps inoccupés que la mairie s'est réappropriés, (1) un autre fait allusion aux usines abandonnées* » (1).

Cette notion de « bien commun » **correspond bien à une attente très répandue** « *que tout ne soit pas l'objet d'appropriation privée* » (1). Il ne s'agit pas de réfuter le droit de propriété mais d'en dénoncer les abus : En Eure et Loir, à Thiron le lac, lieu de vacances avec cabanons, lieu de pêche avec camping, lieu de loisir et de détente et de

promenade pour la population a été vendue par la mairie récemment, et interdite depuis aux habitants. Ailleurs, au bois Landry, la société de chasse propriétaire s'est progressivement arrogée les chemins communaux qui en traversaient les bois sans que personne ne puisse s'y opposer.

## **II Quels avantages les citoyens pourraient-ils tirer de l'acquisition de biens communs ? (8 items)**

**Il y a dans cette notion, faut -il le rappeler, l'idée d'une démocratie renouée où leurs attentes se transformeraient en part de pouvoir et de contrôle responsable et engagé dans la commune ;** c'est le sens même d'une participation citoyenne correspondant à la fois aux attentes de citoyens lambda face au monde du profit, un monde lui-même menacé par la convergence de crises politiques, économiques sociales et écologiques. Introduire une participation citoyenne légale dans les institutions de la commune, c'est faire entendre « ceux d'en bas » à ceux qui en permanence contribuent à pérenniser un système néfaste pour l'homme et la nature. Les élus sont ressentis comme n'entendant pas ce que les réseaux sociaux, un vaste réseau du tissu associatif veulent dire. Le laboratoire citoyen s'exerce à livrer le vécu authentique d'une France profonde. De plus en plus d'acteurs proches des pouvoirs en place se sentent coupés de leurs administrés et ils prennent conscience de cette lente et vaste montée du traditionnel « bon sens commun » non seulement en France mais à l'international. Cela devient un thème qui se répand notamment dans des groupements de maires, gérant différemment leurs communes avec la participation effective des citoyens, et qui s'évertuent à convaincre d'autres maires notamment au Congrès des maires. ( Cf en annexe, l'appel des communes citoyennes à titre d'exemple).

**Les avantages pressentis sont donc l'expression d'attentes des citoyens. Ils sont nombreux et variés.**

### **a) Réaliser des projets individuels et collectifs.**

Il s'agit d'une attente de « réalisations de projets individuels et collectifs » (1), en vue de parvenir à un bien-être collectif(1). Il y a là l'expression d'une opposition latente au monde actuel fondée sur l'accaparement pour le profit uniquement et individuel et privé, donc égoïste.

### **b) faire oeuvre de solidarité et d'échanges.**

On rappelle que cette vision utopique et généreuse est avant tout « transgénérationnelle » (1) de la part de ceux qui déjà font un effort « pour se parler entre voisins » (1). cela correspond à tout ce qui se rapproche des dîners entre voisins, ou de quartier, ou de toutes ces fêtes familiales comme l'après midi de Bouglainville avec les Colibris chartrains, avec des activités pour les enfants, autant que dans des stands promouvant la permaculture. Cela correspond aussi à cet emplacement permanent installé par les Colibris « d'incroyables comestibles » pour la semaine du développement durable, un thème répandu dans plusieurs pays. **Modestes actions en soi mais si importantes symboliquement car répétées et répandues dans les réseaux sociaux en France.** Il en est de même pour les « villages d'alternatives » dans de nombreuses villes ou les

« Oasis des Colibris » réalisant toutes des actions alternatives possibles dans des lieux de vie construits par les participants eux mêmes. Cette attente ne peut à terme que faire l'objet d'une **institutionnalisation ne faisant qu'entériner un état de fait.**

### **C Eduquer les enfants à l'alternatif et à la solidarité (21 items)**

Pour étayer cette solidarité si profondément exprimée et offerte au grand public des participants préconisent « *un supplément d'éducation responsable* » (1), fondé « *sur une éthique solidaire* » (1) « *avec l'aide des parents* »(1) A colibris chartres , une école se monte actuellement selon ces principes .Une école bien loin de l'éducation élitiste et rigide dénoncée dans les premières phases du laboratoire citoyen .

Franchissant le pas de l'idée d'une participation citoyenne dans le territoire de proximité un participation va jusqu'à suggérer « **une obligation civique qui imposerait** « *donner un peu de son temps à la collectivité, de sorte que chacun se sente impliqué Dans une certaine mentalité de changement de société* » (1).La transformation de la notion de l'emploi peut très bien ôter à cette opinion son caractère utopique surtout si cela s'accompagne d'un revenu d'existence pour pallier la disparition de l'emploi actuel ; (trois millions deux cent cinquante mille et plus à ce jour plus à cause de phénomènes mondiaux que d l'impuissance des politiques).

### **D Contribuer aux problèmes sociaux**

Dans une société en crise comme la nôtre, (ne devrions nous pas dire dans le monde en crise ?) il est normal que des participants suggèrent « *que des logements notoirement vides puissent être occupés par les immigrés* » (1), »ou que soit transformés en habitat les bâtiments abandonnés »(1) .bien sûr de telles acquisitions permettraient d'emblée « *l'ouverture de lieux d'échanges* »(1), « *de mise en commun de savoir faire* »(1) comme des « *chantiers de jeunes* »(1),« *des pratiques d'activités collectives* »(1), « *Des occasions d'aide et de solidarité* » »(1).

### **E Réaliser des buts à la fois économiques et écologiques**

Des participants suggèrent « *une participation à la gestion de l'eau* » (1), « *comme remettre en service un double circuit d'eau potable et non potable* », que les trusts ont supprimé pour des raisons d'économie.

Dans cette veine éconologique (économie et écologie), on suggère « *un autre traitement des déchets* » (1) une occasion d'actions pour les Colibris de Chartres, « *autre que ce qui se passe aujourd'hui où des sociétés à profit, financées par nos impôts et des emprunts ne faisant qu'accroître l'endettement de la commune* » (1).On cite pour illustrer le propos tout « *ce qui peut être récupéré à des fins de réutilisations avant traitement* »(1) ? Cette suggestion correspond aussi aux activités des Colibris de ne pas faciliter une production de masse destinée à la poubelle par obsolescence programmée. Pourquoi les communes ne pourraient-elles pas consacrer une partie de son budget à la création de telles entreprises locales gérées avec les habitants ? Le lecteur bienveillant peut en imaginer toutes les conséquences économiques et écologiques que l'on pourrait en tirer ?

### **F Maintenir les familles dans les villages de France.**

Récupérer des locaux permettrait de toute évidence « *de fixer les familles dans des villages désertifiés par la fermeture d'écoles locales et qui vont résider ailleurs* » (1) Plus encore que de créer des « lieux de vie » il s'agit tout simplement de maintenir la Vie là où elle existe.

### **G Développer les circuits courts et l'activité Bio.**

Les participants du *Laboratoire citoyen* pensent qu'une gestion de la commune avec les citoyens « *permettrait d'aider les jeunes agriculteurs bio* » (1) attaqués par des trusts comme Monsanto qui leur intente des procès au motif de pertes de profits ». D'une manière générale l'idée serait « *de privilégier toutes les ressources locales (main d'œuvre, emplois, alimentation etc.)* »(1). Un des participants pense « *que l'on pourrait s'octroyer une partie de la production énergétique* » (1) en favorisant ces réalisations comme ces fermes qui transforment leur lisiers en méthane, ou cette société déjà citée qui transforme le miscanthus local en énergie pour les bâtiments publics.

### **E Développer la coopération et les coopératives**

Un participant anticipe sur le sujet de la Phase VI sur la « coopération » et les coopératives : « il conviendrait de favoriser l'émergence de coopératives dans les communes » (1) ,Nous y reviendrons ultérieurement .

### **G Développer une monnaie locale ?**

Un participant fait allusion à « *la création d'une monnaie locale* » (1) **comme cela se passe** en Angleterre à Bristol et dans d'autres villes en Europe e en France : une expérience de maintien de l'emploi et de lutte contre la spéculation.

### **H Assurer et maintenir les transports locaux**

En Eure et loir « *On assiste à Pont Gouin à l'abandon de tronçons de route trop chères à entretenir au profit d'un large détour par les nationales pour les habitants.* »(1) Ou encore « *A Fougerolles la disparition d'un ligne de Bus ralliant Rambouillet* » (1) Un participant affirme alors le principes selon lequel « *le territoire doit assurer la mobilité des populations pour tous* »(1) des transports qui ne peuvent se réduire à une gestion étriquée des profits , et surtout sans que les participants n'aient à signer des pétitions qui se heurtent aux différentes administrations sourdes et muettes .

## **III les premiers pas du Laboratoire citoyen vers une Gouvernance participative.**

### **A Informer, consulter les administrés**

A l'évidence gérer des biens communs serait **de « consulter les habitants avant de réaliser des projets qui ont une incidence sur la qualité de Vie » (1) » « c'est au quartiers de gérer les rues (1) ».** L'habitant ; le riverain est le meilleur expert de sa rue **rappelons le.**

Ce serait dans chaque commune, « *des projets qui ont une incidence sur la qualité de vie* » (1). « *Des projets aussi étudiés pas des habitants,* » entre la techno sphère et les intérêts



*financiers, » (1) et « soumis à referendums pour toute la population »(1). »Cela suppose une volonté des élus locaux « de consultation et d'information de toute la population » (1) probablement une référence aux Votations des cantons Suisse.*

### **B Accorder un pouvoir aux citoyens**

**En fait ce qui ne va pas de soi , c'est qu'une participation citoyenne reviendrait à une part de perte de pouvoir autocratique des élus ;même de la part de ceux qui prônent la participation citoyenne en se cantonnant au seul vote .** On souhaite alors « *généraliser le genre Forums par quartier en favorisant les lieux d'échanges et de rencontres bine formalisés »(1)* ;Il s'agit donc de délimiter dans la préparation d'une Loi les compétences et des maires et des administrés . Tout un travail reste à faire. Un participant rappelle qu'il ne serait pas inutile d'instituer comme cela se passe dans d'autres pays, ou dans certaines communes de France un « *conseil d'enfants pour les habituer à une autre démocratie » (1)*

### **C Accorder des moyens des projets suggérés par les habitants**

En fait, ce qui ne va pas de soi, c'est qu'une participation citoyenne ne **reviendrait qu'à une part de perte de pouvoirs autocratique** des maires. Toute la sphère politicienne bien évidemment n'est pas prête à céder ce pouvoir conféré uniquement par vote ; véritables blancs seins abusifs auquel s'oppose tout ce qui s'exprime dans la France profonde ;. Alors on souhaite « *généraliser le genre « forums » par quartier dans les villes ,en favorisant les lieux d'échanges et des rencontres bien formalisés »(1)* Il s'agira en fait d'une loi délimitant avec mesure et raison les compétences et les domaines où les citoyens pourraient avoir le droit de dire leurs mots (leurs attentes) dans les décisions qui les concernent et ceux au sein de leur territoire **et qui soient légalement écoutés. Cela se pratique au Canada et au Danemark.**

### **D Accorder des moyens à la parole des citoyens**

**La nouvelle Loi accorderait une part de budget de quelque source que ce soit à la réalisation d'attentes des citoyens dans des domaines accordés par la LOI.**

En privilégiant cette optique, cela reviendrait au total « *à un peu plus d'indépendance autant vis à vis pouvoir central de Paris que des lobbies et normes de Bruxelles. (1)*

### **Conclusion**

***Ainsi , en quelques phases arrive-t-il à formuler et à dessiner les grandes lignes de ce qui pourrait être la Loi de demain .***

***Ce serait pour partie une contribution démocratique à la résistance à l'ultra libéralisme destructeur de l'homme et de la nature l'intérêt d'une telle démarche est que le citoyen reprenant confiance et faisant fi de l' endoctrinement médiatique Prend lentement conscience qu'il y a quelque chose à faire et qu'il peut le faire. Reste à diffuser l'idée par tous les moyens disponibles comme il en été convenu à Colibris Chartres de renvoyer le discours du laboratoire citoyen sur le réseau national. Une idée émise avec les participants dans le respect de ce que chacun peut apporter, de chaque goutte d'eau que le Colibris apporte à l'incendie.***

*La séance suivante sera consacrée à l'idée de Coopération et les coopératives.*

*René polin 30/05/2016*

**Dans un mail à part il est envoyé l'Appel de maires en France, à titre d'illustration.  
Communes-citoyennes.fr  
maire@lesmolières.fr**

---

XX

---

## **Annexes au labo citoyen 02/06/2016**

**Page 10 extraits sur la notion de coopération, d'économie coopérative**

**Page 15 un exemple de non écoute des paroles citoyennes**

**Page 17 Appel des communes de France : textes**

---

---

### **I**

#### **Le bien commun**

Phase V Le citoyen et la protection des biens communs (I H)

Le laboratoire citoyen fait ressortir la destruction de biens communs par l'économie libérale abusive. A la préservation de quels biens communs et comment le citoyen peut jouer un rôle utile ?

### **II**

#### **Extraits significatifs pour la notion de coopération de coopération**

Coopération, coopératives Phase VI quelques éléments Economie alternative  
Collaboratif : « Qui fait appel à la collaboration de chacun ;  
contributif, participatif ; Qui vise à faciliter la collaboration grâce à  
des outils informatiques adaptés au partage et à l'échange  
d'informations » <sup>1</sup>

Economie participative, contributive<sup>2</sup>, horizontale, quaternaire<sup>3</sup>,  
positive<sup>4</sup>, circulaire<sup>5</sup>, latérale<sup>6</sup>, open source, open hardware,  
symbiotique,... : de même que la définition de l'économie n'est pas  
consensuelle, les contours de l'économie collaborative varient en  
fonction des auteurs et des chercheurs qui s'intéressent à un concept

encore en phase de définition et d'expérimentation.

➤ De la « nouvelle économie » à la recherche de nouvelles logiques de développement

Pendant du développement des usages Web et des réseaux sociaux, alternative à la crise économique, à une société de consommation qui se voit contrainte par un pouvoir d'achat en diminution, de nouveaux modèles économiques émergent depuis quelques années. Ils impliquent les réseaux IT, la notion d'utilisateurs, et la mise en partage.

Pour les acteurs qui en font la promotion, comme les fondateurs de [OuiShare](#)<sup>8</sup>, l'économie collaborative est un concept large et protéiforme. Il englobe la consommation collaborative, la production contributive, le financement participatif, mais aussi des modes de vie

Yochai Benkler, professeur de droit à Harvard, relie les notions de gestion des ressources et d'environnements réseaux, sous l'angle de l'espace commun de possession. Il emploie pour la première fois en 2002 le terme « commons-based peer production » (production en réseau à partir d'un espace

**L'économie collaborative se définit comme un ensemble d'activités issues du Web et des technologies réseaux P2P visant à produire de la valeur en commun et reposant sur de nouvelles formes d'organisation du travail. Elle s'appuie sur une structure davantage horizontale que verticale, la mutualisation des espaces, des outils, des biens (matériels ou immatériels) et l'organisation de citoyens en réseaux ou en communautés.**

Le concept de « Sharing economy » ou « mesh economy » apparaît aux Etats-Unis au milieu des années 2000. Il résulte de l'émergence des technologies réseaux et de la prise de conscience du contexte d'épuisement des ressources et d'accroissement de la population, décrites notamment dès 1968 par Garret Hardin dans son article «

The Tragedy of the Commons »<sup>9</sup>. L'écologue y décrit les mécanismes de prédation des ressources naturelles partagées qui résultent d'un accès libre.

yochai Benkler, professeur de droit à Harvard, relie les notions de gestion des ressources et d'environnements réseaux, sous l'angle de l'espace commun de possession. En pleine expansion aujourd'hui avec des sites à la popularité croissante comme Etsy, Airbnb ou La Ruche qui dit Oui ! la notion de consommation collaborative n'est pas nouvelle. Le troc, l'échange, la vente ou la location d'un service ou d'un bien entre individus existe depuis longtemps.

Une juxtaposition de plusieurs facteurs intervient pour constituer les critères d'émergence d'une nouvelle forme d'économie appelée « collaborative » :

- ✓ la maturité des technologies de l'information (infrastructures et équipements) ;
- ✓ la crise économique et les limites des systèmes économiques actuels : contradiction de plus en plus forte entre, d'une part, le développement technologique et la surconsommation, et d'autre part, la paupérisation des pays riches et le problème de l'emploi (précarisation, chômage des jeunes) ;
- ✓ l'accélération de la mondialisation des échanges, notamment grâce aux nouvelles technologies. Une nouvelle polarité du monde voit émerger de nouveaux pays dans la donne économique mondiale : Inde, Brésil, Chine ... ;
- ✓ l'augmentation de la population mondiale et des niveaux de développements qui accélèrent la problématique de gestion des ressources rares, d'écologie, d'accès aux richesses ;
- ✓ le franchissement d'un niveau de développement matériel et de maturité sociétale (niveau d'études, accès à la connaissance) qui

amène un niveau de conscience et d'engagement des citoyens.

Ce sont donc les pays les plus développés qui font émerger l'économie collaborative. Elle va mettre au centre du jeu des biens qui ne s'achètent plus, mais dont l'usage se négocie.

➤ L'Economie collaborative comme instrument de réémergence et nouvel outil d'influence

Le poids de l'économie collaborative dans le système global est croissant. Le magazine Forbes l'estime à 3,5Md\$ dans le monde début 2013 et les pronostics de croissance sont exponentiels.

L'économie collaborative est analysée majoritairement sous le prisme d'une rupture ou d'une évolution de l'économie

Le peer-to-peer ne recourt pas aux compensations financières comme motivation principale, et n'utilise pas les méthodes traditionnelles de commande et contrôle. Il crée un commun plutôt qu'un marché ou un Etat, et se base sur des relations sociales pour allouer les ressources, plutôt que sur un mécanisme de prix ou un système hiéararchique

Pour passer en « mode peer-to-peer », il suffit de se placer dans la perspective où chacun peut contribuer aux besoins de l'autre. Cet aspect est donc fondamental dans l'émergence d'une source d'influence alternative, mise en place de manière spontanée par des acteurs qui s'organisent en dehors du cadre traditionnel. Cette nouvelle façon de partager et de collaborer se caractérise par une transversalité qui remet en question notre modèle classique de hiérarchie pyramidale. Elle génère des rapports de flux plutôt que des rapports de force<sup>31</sup>.

certains parlent de révolution, voire même d'une co- révolution<sup>32</sup> initiée par la société civile.

. vive la Co-révolution ! Pour une société collaborative - Anne-Sophie Novel et Stéphane Riot – Editions Alternatives – octobre 2013.

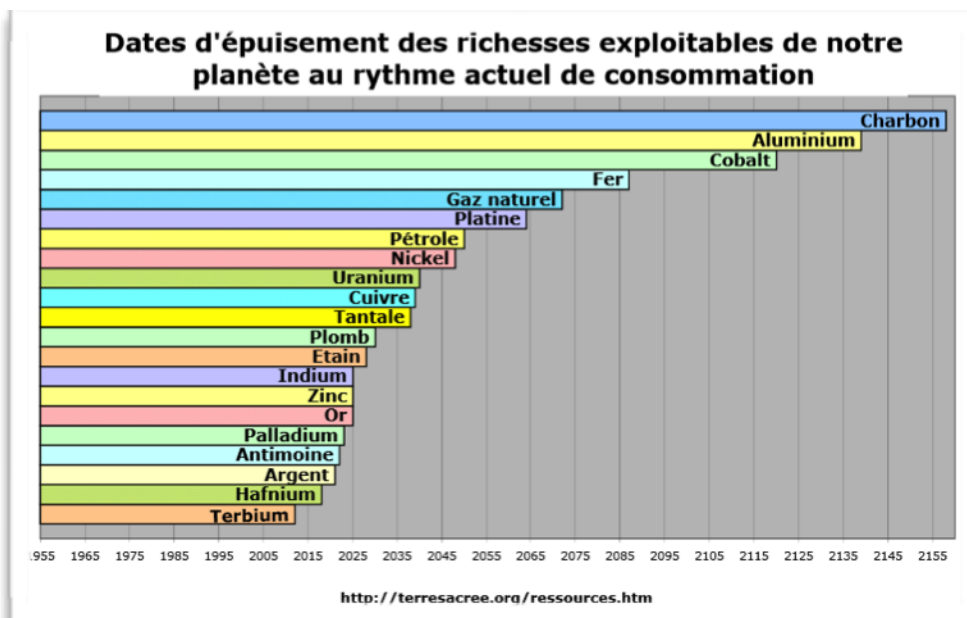
En France, la croissance est en berne, le taux de chômage et le déficit public s'envolent<sup>33</sup> : la crise se caractérise par une période d'austérité durable.

Réalisation: EGE MSIE20

<sup>33</sup> La commission européenne, dans ses prévisions publiées le 25/02/2014, prévoit un taux de chômage de 11% pour la France en 2014, un taux de « croissance » de son PIB inférieur à 1%, et un alourdissement de son déficit public à 4% du PIB (proche de 75 milliards d'euros).

Dérèglements climatiques

Enfin, les dérèglements climatiques inquiètent car les catastrophes naturelles s'enchaînent. Au gré des conférences et des accords internationaux<sup>35</sup>, les choses changent, les habitudes évoluent: une conscience est née dans les vieux pays industrialisés pour préserver l'environnement. Dans ces pays, il est globalement acquis que particuliers et industriels, détiennent une part de responsabilité dans le respect de l'environnement. La prise de conscience touche enfin l'épuisement des ressources naturelles; le gaspillage induit par une société de surconsommation doit être maîtrisé.



## I.2 Les principes de l'économie collaborative

### I.2.a. Une consommation responsable

Avec les crises successives et un pouvoir d'achat en berne, le

consommateur fait les constats suivants :

- l'obsolescence programmée raccourcit volontairement la durée de vie des biens et accélère le renouvellement de l'acte d'achat ;
- l'hyperconsommation, encouragée par les stratégies de marketing et les facilités de paiement, a un fort impact sur l'environnement<sup>3</sup>

<sup>6</sup> Vive la Co-révolution ! Pour une société collaborative - Anne-Sophie Novel et Stéphane Riot – Editions Alternatives, 2013 et Avis du Comité économique et social européen sur le thème de « La consommation collaborative ou participative : un modèle de développement durable pour le XXI<sup>e</sup> siècle », Bernardo Hernandez Bataller, 21 Janvier 2014

- . L'économie collaborative n'est pas un mouvement qui nie ou rejette le modèle capitaliste et sa loi de l'offre et la demande. La consommation reste au cœur du mouvement collaboratif, mais elle revêt un aspect plus responsable.

. Rene polin 9 /2 /16

- . **L'économie collaborative se définit comme un ensemble d'activités issues du Web et des technologies réseaux P2P visant à produire de la valeur en commun et reposant sur de nouvelles formes d'organisation du travail. Elle s'appuie sur une structure davantage horizontale que verticale, la mutualisation des espaces, des outils, des biens (matériels ou immatériels) et l'organisation de citoyens en réseaux ou en communautés.**

. Noami klein

- . **La question pour moi, n'est pas de bavarder sans fin sur la réalité des changements climatiques anthropiques bien documentée dans la littérature scientifique, mais elle est de savoir comment les citoyens responsables peuvent amener à la mise en œuvre de politiques qui pourraient freiner considérablement les prédatons anthropiques sans pour autant renoncer à notre rêve de progrès universel et sans renoncer à notre belle idée d'étendre à l'humanité entière notre chaîne d'union.**

- **Je verrais très bien ce secteur démarrer par des coopératives locales de production d'énergie alternative renouvelable.**
- **D'ailleurs cela existe. Le réseau électrique aurait pour but d'équilibrer. Cela implique aussi une évolution sur le modèle négawatt... pour arriver à mettre en oeuvre une décroissance des besoins en énergie. Je verrais également bien des coopératives de maraîchage péri-urbain... combinées avec des Amap-bio.**

**Je verrais également bien des coopératives de maraîchage péri-urbain... combinées avec des Amap-bio.**

**La lecture de « Merchants of Doubt », de Naomi Oreskes, montre que les lobbies de certaines grosses entreprises peuvent utiliser des méthodes lamentables pour que rien ne soit fait pour contrer les changements climatiques. La lecture de « Notre Poison Quotidien » de Marie-Monique Robin montre la même chose à propos des pesticides et autres désastres chimiques. Comment faire confiance à un système aussi absurde que celui décrit dans un des Voyages de Gulliver, « A Voyage to Laputa » par Jonathan Swift il y a plusieurs siècles.**

**Il faut agir vite et changer de paradigme, comme on le dit maintenant. Il faut s'orienter vers une « métamorphose sociétale », comme le dit Edgar Morin... dans le cadre du Respect de l'Autre et de l'Evolution Démocratique ainsi qu'en tenant compte des limites matérielles d'une terre qui se dégrade vite à l'époque qu'on appelle l'anthropocène.**

**Un vaste secteur fondé sur ce qui relève du bien commun, les « commons » des anglais, un autre vaste secteur authentiquement coopératif, modifieront aussi les sentiments d'appartenance orwelliens qu'inculque**



**parfois un certain esprit d'entreprise. Les vraies valeurs de la Common Decency, qu'Orwell a décrit dans « the Road to Wigan Pier » sont incompatibles avec celles du CAC-40.**

### III

**Appel des communes de France**

communes-citoyenes.fr

# L'APEL

Les institutions de la Vème République, celles de l'Union Européenne, et les pratiques politiques de ces trente dernières années ont découragé et éloigné les citoyen-ne-s de la chose publique.

La concentration des pouvoirs et le manque d'écoute ne permettent pas de faire face aux défis de notre temps et de donner une réelle perspective à notre société et particulièrement à sa jeunesse.

Il est temps de construire des processus démocratiques associant toutes les composantes de la société.

Élu-e-s et citoyen-ne-s des communes, quelles que soient nos sensibilités ou étiquettes politiques, nous constatons colère ou résignation, qui se traduisent par l'abstention massive ou la soumission aux discours démagogiques.

Nous ne pouvons accepter d'avoir pour seul horizon une élection présidentielle en 2017 où, une fois de plus, nous ferions nos choix par défaut sans adhérer à aucun projet.

**La crise de la démocratie en France est devenue une véritable crise de régime.**

L'idée, que l'on croyait acquise depuis 1789, que le peuple est le souverain et que le citoyen est la cellule de base de la démocratie est aujourd'hui remise en question.

Tout processus de refondation de la démocratie doit donc commencer par la réaffirmation des principes inscrits dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : « *Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément* ».

On ne compte certes plus le nombre d'appels à reconstruire la démocratie.

**Cet appel se distingue des autres** parce qu'il refuse les logiques réductrices de personnalisation derrière un leader et qu'il ne prendra aucunement part à la compétition présidentielle.

Chacun est libre, à titre individuel, d'exprimer son choix en exerçant son devoir électoral. **Ainsi nous ne remettons pas en cause la participation de chacun à cette élection, au contraire. Mais, nous souhaitons à titre collectif nous placer sur un autre terrain.**



**Nous proposons d'entamer le processus historique de reconstruction de la démocratie à partir de son échelon le plus proche des citoyens : la Commune.**

C'est à l'échelon communal qu'est née, dès le Moyen Âge, la démocratie en France.

Les citoyen-ne-s en ont conscience : ils se mobilisent plus pour les élections municipales que pour beaucoup d'autres.

La commune est donc l'échelon naturel d'une mobilisation des citoyen-ne-s au plus proche de leur vie sociale et d'une revitalisation de notre République.

C'est-à-dire **débattre et construire l'intérêt général**. Par ailleurs,

de réforme en réforme, les communes sont violemment attaquées, tant dans

leurs compétences que dans leurs moyens.

Il est temps que les communes se manifestent, non plus seulement pour protester contre les attaques dont elles sont l'objet, mais pour affirmer leur pouvoir démocratique et leur volonté d'être la base d'une reconstruction de la République.

**Nous sommes convaincus qu'associer les citoyen-ne-s localement est une nécessité pour créer des territoires dynamiques.**

En démontrant notre capacité à nous associer, nous interpellons l'État sur la nécessité de reconstruire les processus démocratiques.

Nous voulons non seulement aider à la prise de conscience et à l'éveil des citoyen-ne-s, mais encore et surtout créer un espace où leur volonté et leur créativité puissent s'exprimer librement et souverainement.

**Nous croyons que la question démocratique est un préalable essentiel au mouvement d'une société vers son progrès. Elle libère les initiatives et les dynamiques qui la remettent en marche.**

Sachons nous rassembler et faire vivre la démocratie, ce serait déjà une victoire et un progrès ! Unissons-nous face aux défis de notre temps.

**Mettons le poids de nos exigences dans des cahiers !**

À l'initiative de comités locaux formés par les citoyen-ne-s des communes, qui pourront être reconnus en tant que comités consultatifs par délibération des conseils municipaux, **des cahiers d'exigences seront mis à la disposition afin d'y recueillir dans chaque commune, du 21 septembre 2016 au 31 mars 2017, les idées, les observations, les propositions de toutes et tous.**

Les réunions de ces comités locaux permettront de consigner les propositions des citoyen-ne-s des communes. Chaque comité local fera une sélection de propositions, issues de son travail, pour la

soumettre au vote de l'ensemble du corps électoral de chaque territoire concerné le jour du premier tour de l'élection présidentielle.

Ainsi, plutôt que d'appeler à des revendications, nous souhaitons rétablir le plein exercice de la citoyenneté et sa capacité à forger pour la République des projets d'avenir.

*Les citoyen-ne-s, les élu-e-s des conseils municipaux, les maires*

www.lesmolieres.fr 01 60 12 07 99 contact@lesmolieres.fr

Contacts :

### **Communication**

Florence Hanna [florence.hanna@lesmolieres.fr](mailto:florence.hanna@lesmolieres.fr)

### **Maire**

Yvan Lubraneski [maire@lesmolieres.fr](mailto:maire@lesmolieres.fr) 06 86 27 99 86

Les Molières, le 9 Mai 2016

# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## **La confiance dans les citoyens**

Élue depuis deux ans, l'équipe municipale des Molières a créé deux comités consultatifs, un conseil des sages, un conseil municipal des enfants et une commission extra-municipale. Elle a procédé aussi en novembre 2015 à une votation citoyenne en dehors de toute réglementation officielle, simplement pour prendre l'avis de la population.

« Dans les mois à venir, nous prendrons d'autres initiatives pour encore mieux associer les habitants aux projets pour leur village » indique Yvan Lubraneski, maire

des Molières. « Les communes doivent être le creuset d'un renouveau démocratique dont nous avons tant besoin » précise-t-il.

## **Et si les citoyens et élus des communes se mêlaient des affaires de l'État ?**

« Au niveau national, il serait temps que les citoyens reprennent également la parole, car elle est selon moi confisquée par une oligarchie dont les pratiques politiques sont d'un autre siècle. C'est pourquoi la campagne présidentielle, qui a quelque peu commencé, doit être dépassée en tant que tel par des rassemblements citoyens qui feraient la démarche, constructive et pacifiste, de se réunir et de faire des propositions pour la France. »

« Les maires, s'ils sont sincèrement démocrates, doivent à mon sens prendre appui sur le lien de proximité qu'ils partagent, comme l'ensemble de leur conseil municipal, avec les autres citoyens, et se mêler des questions nationales puisqu'elles rejaillissent au quotidien dans la vie des habitants. **Il y a une crise de la représentativité et la confiance entre les citoyens et leurs représentants ne pourra plus se construire que de bas en haut.** »

Yvan Lubraneski est ainsi parmi les premiers signataires d'une démarche sans étiquette politique, et qui se distingue de beaucoup d'autres parce qu'elle se situe sur un autre terrain que la présidentielle, et ne réclame ni chef, ni porte-parole et encore moins de candidat : **communes citoyennes**. Un site internet présentant la démarche vient d'être mis en ligne : *communes-citoyennes.fr*



## **IV**

### **Exemple de non écoute de l'attente des citoyens**

***Un exemple d'application concrète de l'esprit du laboratoire citoyen .Il existe Un million trois cent mille associations en France. Toutes manquent d'un statut légal pour s'exprimer sans contrainte, ni refus abusif ,et réaliser leurs actions localement.***

## Compte rendu réunion du 22 avril 2016



### Sauvons LA LIGNE 89

France

23 AVR. 2016 — Un compte-rendu de la réunion du 22 avril 2016 avec les élus départementaux.

Que penser de cette réunion ?

En premier lieu un point très choquant, une indication qui a été apportée par un élu du canton : les cotisations transports versées par l'ensemble des entreprises du Canton de Epernon, Maintenon, Nogent Le Roi et Faverolles, qui sont parmi les plus importantes du département en volume financier, servent à financer, selon les orientations du Conseil départemental, les politiques de transports des agglomérations Chartraines, Drouaises et du Comité départemental.

Rien ne revient sur notre canton ! C'est à la fois un pillage et un appauvrissement du canton qui est organisé par le Conseil départemental.

Alors que le Comité départemental cherche désespérément un financement pour la poursuite de la ligne 89, la situation est ubuesque : les entreprises du canton financent des politiques de transport qui ne concernent pas les usagers du bassin d'emploi !

Des solutions proposées qui n'en sont pas : un aller le matin et

Des solutions proposées qui n'en sont pas : un aller le matin et un retour le soir avec une tarification à 7€ pour les usagers, aucun intérêt, une seconde proposition avec une interconnexion à La Boissière Ecole sur des horaires incomplets et qui ne sont pas spécifiés en réunion et avec tous les aléas que tous les usagers, mais pas les élus départementaux apparemment, connaissent bien sur les correspondances et leurs trop nombreux ratés, et une tarification de 10,20 €, sans intérêt, une troisième proposition gérée totalement par le Conseil départemental avec trois allers le matin au lieu de six et quatre retours le soir au lieu de six au coût prohibitif de 78€ ! A ce tarif autant prendre la voiture et aller à Rambouillet !

!

En résumé, les élus départementaux n'ont pas été à même en deux mois de reprendre contact avec le syndicat des transports d'Ile-De-France pour proposer la poursuite de la

ligne et n'ont pas manifesté de volonté politique à maintenir la ligne 89 et la desserte du canton pour seulement quatre mois en attendant le transfert à la Région Centre. Ils ont montré une totale impuissance face à des positions de la région Ile-De-France qui les dépassent. Pourtant des représentants du syndicat des transports d'Ile-de-France qui étaient présents ainsi qu'un élu écologiste de Rambouillet territoires également présent, ont indiqué que le syndicat des transports, sensibilisé au problème, n'attendait que leur appel ! A trois reprises la question du coût de la ligne 89 totalement opérée par le Conseil départemental a été posée sans jamais recevoir de réponses : nos élus n'ont à aucun moment été à même de préciser ces chiffres ! Il est donc totalement impossible de comprendre ni le coût annoncé par les élus ni le pourquoi d'une tarification aussi élevée. A la demande de manifester leur volonté politique de maintien de la ligne en l'opérant seul, nos élus se sont retranchés derrière le coût mais sans pouvoir le préciser ! Ils ont même osé utiliser l'argument de la forte augmentation du RSA sur le département pour ne pouvoir faire un financement qui doit se situer aux environs de 250.000 € annuel (c'est vraiment une estimation à partir de leur embryon de chiffres qu'ils ont su partager). Pas de chance le RSA n'a augmenté que de 45 à 46 millions d'euros entre 2016 et 2015, c'est bien loin des 5 millions annoncés en réunion par M. Lemoine ! Citons nos sources pour que la vérité soit clairement établie : <http://www.eurelien.fr/actualite/compte-rendu-du-budget-supplementaire-2015>

De nombreux usagers, à de nombreuses reprises, ont rappelé aux élus que le soutien qu'ils leur avaient apportés en votant pour eux, ne constituait pas un blanc-seing. Nos élus ont été sollicités pour apporter des réponses et un soutien à leur bassin de vie. De vrais résultats sont attendus d

En synthèse : une réunion mal préparée avec une présentation où les coûts présentés n'étaient pas identifiés comme mensuels ou annuels, une méconnaissance des usages des voyageurs, une ponction financière sur le canton au détriment de sa progression, des solutions qui n'en sont pas, un défaut de dialogue formel avec tous les élus du canton et les usagers, un manque de maîtrise sur les coûts d'une gestion unilatérale et une incapacité à nouer un dialogue constructif avec les transports du département et de la région voisine. Et surtout une absence de décideurs : nous attendons toujours la réaction de notre Président du conseil département, M. Albéric De Montgolfier, devant la colère de près de 400 personnes (électeurs / trices) !

Nous sommes toujours aussi loin d'une solution qu'à la fin du mois de février. Messieurs et Mesdames les élus, il vous reste très peu de temps pour agir. Nous n'attendrons peut être pas.

---

## **Phase VI Coopération, coopératives**



Collaboratif : « Qui fait appel à la collaboration de chacun ; contributif, participatif ; Qui vise à faciliter la collaboration ? »

Economie collaborative : recherche de nouvelles logiques de développement.

Cette conception a d'abord été à l'origine consacrée aux nouvelles techniques informatiques dans les années 2000. ([OuiShare](#) , Sharing economy, mesh economy). **Elle s'appuie sur une structure davantage horizontale que verticale, la mutualisation des espaces, des outils, des biens (matériels ou immatériels) et l'organisation de citoyens en réseaux ou en communautés.**

Suite à la phase sur les « communs » sous l'angle d'espaces communs de possession, il s'agit, face aux dégradations de l'économie libérale, d'une économie qui est la suite logique de tout ce qui s'installe actuellement. Le troc, l'échange, la vente ou la location d'un service ou d'un bien entre individus, la transformation des déchets. Cela englobe bien évidemment tout ce qui est économie circulaire, économie de circuits courts et tout ce qui est alternatif.

L'économie collaborative est analysée majoritairement sous le prisme d'une rupture ou d'une évolution de l'économie.

Le poids de l'économie collaborative dans le système global est croissant. Le magazine Forbes l'estime à 3,5Md\$ dans le monde début 2013 et les pronostics de croissance sont exponentiels.

L'économie collaborative crée un commun plutôt qu'un marché ou un Etat, et se base sur des relations sociales pour allouer les ressources, plutôt que sur un mécanisme de prix ou un système hiérarchique.

**Pour passer en « mode citoyen-to-citoyen », il suffit de se placer dans la perspective où chacun peut contribuer aux besoins de l'autre. Il s'agit d'une gestion dotée d'une éthique solidaire. Elle génère des rapports de flux plus que des rapports de forces égoïstes.** (certains parlent de révolution,

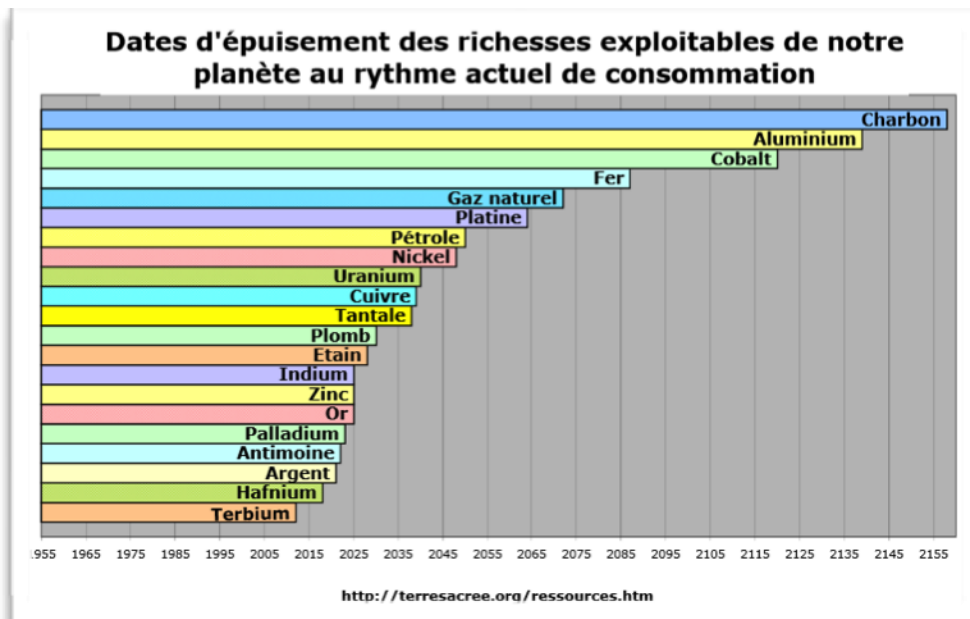
voire même d'une co-révolution initiée par la société civile. (vive la Co-révolution ! Pour une société collaborative - Anne-Sophie Novel et Stéphane Riot - Editions Alternatives - octobre 2013)

## **Ce changement de modèle économique est inévitable**

- . En France, la croissance est en berne, le taux de chômage et le déficit public s'envolent : la crise se caractérise par une période d'austérité durable.
- . Réalisation: EGE MSIE20
- . La commission européenne, dans ses prévisions publiées le 25/02/2014, prévoit un taux de chômage de 11% pour la France en 2014, un taux de « croissance » de son PIB inférieur à 1%, et un alourdissement de son déficit public à 4% du PIB (proche de 75 milliards d'euros).
- . Dérèglements climatiques.
- . La Suisse prévoit que tout ce qui est informatique va réduire de 50 pour cent l'emploi d'ici 20 ans. (Elle se prononce par votation sur la question d'un **revenu universel d'existence**).

Enfin, les dérèglements climatiques inquiètent car les catastrophes naturelles s'enchaînent.

- . il est globalement acquis que particuliers et industriels, détiennent une part de responsabilité dans le respect de l'environnement. La prise de conscience touche enfin l'épuisement des ressources naturelles ; le gaspillage induit par une société de surconsommation doit être maîtrisé.



L'économie collaborative n'est pas un mouvement qui nie ou rejette le modèle capitaliste et sa loi de l'offre et la demande. La consommation reste au cœur du mouvement collaboratif, mais elle revêt un aspect plus responsable.

Un peu de lecture :

- . **La question pour moi, n'est pas de bavarder sans fin sur la réalité des changements climatiques anthropiques bien documentée dans la littérature scientifique, mais elle est de savoir comment les citoyens responsables peuvent amener à la mise en œuvre de politiques qui pourraient freiner considérablement les prédatons anthropiques sans pour autant renoncer à notre rêve de progrès universel et sans renoncer à notre belle idée d'étendre à l'humanité entière notre chaîne d'union.**
- . **Je verrais très bien ce secteur démarrer par des coopératives locales de production d'énergie alternative renouvelable.**
- . **D'ailleurs cela existe. Le réseau électrique aurait pour but d'équilibrer. Cela implique aussi une évolution sur le modèle négawatt... pour arriver à mettre en oeuvre une décroissance des besoins en énergie.**
- . **Je verrais également bien des coopératives de**

**maraîchage péri-urbain... combinées avec des Amap-bio.**

- La lecture de « Merchants of Doubt », de Naomi Oreskes, montre que les lobbies de certaines grosses entreprises peuvent utiliser des méthodes lamentables pour que rien ne soit fait pour contrer les changements climatiques. La lecture de « Notre Poison Quotidien » de Marie-Monique Robin montre la même chose à propos des pesticides et autres désastres chimiques.**

**Il faut agir vite et changer de paradigme, comme on le dit maintenant.**

**Il faut s'orienter vers une « métamorphose sociétale », comme le dit Edgar Morin... dans le cadre du Respect de l'Autre et de l' Evolution Démocratique ainsi qu'en tenant compte des limites matérielles d'une terre qui se dégrade vite à l'époque qu'on appelle l'anthropocène.**

**Un vaste secteur fondé sur ce qui relève du bien commun, les «commons» des anglais, un autre vaste secteur authentiquement coopératif, modifieront aussi les sentiments d'appartenance orwelliens qu'inculque parfois un certain esprit d'entreprise. Les vraies valeurs de la Common Decency, qu' Orwell a décrit dans « the Road to Wigan Pier » sont incompatibles avec celles du citoyen du CAC-40.**

## **Conclusion partielle**

**Nous ne sommes pas dans un fatalisme du discours unique ultra libéral diffusé par les medias. Les citoyens doivent avoir un droit à participer et à devenir acteur pour tout ce qui engage l'avenir de l'humanité et la nature ; Le paradoxe est qu'il peut le faire localement.**

**Le thème même de la participation citoyenne doit se répandre et nourrir un futur texte de Loi. Le travail du laboratoire citoyen en est un exemple expérimental qui intéresse non seulement les attentes des associations mais de plus en plus d'acteurs proches du politique.**

**René polin 05/06/2016**

**polinrene@gmail.com 0237295532**

**helenelagraulet@sfr.fr 0621702369**

Site le tryptique économique et face book.

Communes-citoyennes.fr

**Phase VI : Le citoyen et l'économie libérale : Coopération, solidarité, coopératives.**

**05/06/2016**

## **Protocole**

*Présents: Didier, thérèse, Remi ; Allan, Myriam, jeandavid, françoise, hélène, renMichel, Corinne (par mail)*

*.un document sur les notions d'économie coopérative, de coopération a été envoyé au préalable (cfre : annexes)*

*. Cette notion est développée dans le site « **Trytique économique** » où l'on retrouvera une **version courte des labo citoyens**. Le tryptique est relié à **Facebook**. Il est prévu une diffusion sur le **Ning des Colibris**.*

*.sont fournis en annexe un exemple de **la commune de saillant**, et le **schéma de l'économie générale** fédératrice entre plusieurs strates d'actions*

**Thème :**

**« Si dans mon territoire de proximité le citoyen avait le droit  
D'être informé**

**De mettre à l'étude des propositions de projets alternatifs  
locaux**

**De participation aux décisions des grands projets, avec un droit de veto pour tout ce qui est contraire à l'homme et à la nature**

**« La coopération solidaire serait... »**

- . Conditions préalables à réunir
- . Domaines de compétences du citoyen
- . Initiatives possibles de coopération, coopératives

**Rappel méthode**

**Un item = UN seul element significatif  
5 phrases propositions  
5 phrases limites de la competence citoyenne**

. **Restitution Phase Vi**

**Phase VI : Le citoyen et l'économie libérale :  
Coopération, solidarité, coopératives. 05/06/2016**

**Sommaire**

. **1 Protocole de la séance Rappel de la méthode**

. **2 Restitution**

**3 Annexes :**

**page 1 page 2 page 2 page 10**

. **Notion d'économie coopérative et coopération**

. **Schéma de participation citoyenne de la ville de Saillant**

• **4 Idée de nouveau contrat social page 13**

- **5 Schéma de liaison entre communes citoyennes et groupes de citoyens page 16 et 17**
- **6 Charte Colibris Pierre Rabhi page 18**

## **1 - Protocole envoyé avant la séance à tous Recherche du juste et du raisonnable**

**- Dans le cadre d'une gestion de la commune, lieu de vie, dotés d'un droit à l'information, aux suggestions et d'un droit de veto, les citoyens peuvent-ils peser localement sur l'économie libérale? Pourquoi et Comment ?**

**- Cette réflexion se situe dans le cadre d'une préparation d'un futur texte de Loi sur la participation citoyenne.**

## **Conditions (portée et limites) de la parole citoyenne**

**▣ Entre les experts et les intérêts de l'ultra libéralisme, dans quels domaines les citoyens à votre avis pourraient-ils intervenir utilement dans l'élaboration des décisions et les réalisations de projets ?**

**▣ Coopérer solidairement, favoriser des coopératives locales et des initiatives alternatives ne sont-elles pas des moyens de lutter pour partie contre l'ultra libéralisme ?**

**1**

---

---

---

## **Rappel méthode**

**Une phrase une idée. Commenant par « Ce serait... » . 5 phrases en faveur de la coopération .  
5 phrases : limites de la parole citoyenne**

polinrene@gmail.com 0237295532 helenelagraulet@sfr.fr 0621702369

## **2 - Restitution phase VI Coopération, économie coopérative**

**05/06/2016**

---

### **I - Difficultés, Approfondissements Richesses des propos.**

Le principe d'un laboratoire citoyen est précisément de tenter de tester des thématiques en vogue dans les flux socioculturels de la société, de « l'opinion », pour voir si elles correspondent aux attentes des citoyens, telles qu'elles sont exprimées dans une multitude de sites, de blogs, d'associations. À moyen terme, le recueil de ce corpus authentique permet d'établir un tableau très précis de tout ce qui s'exprime dans la société d'aujourd'hui exprimé et ressenti par de simples citoyens.

Cette séance a été difficile. Il y a eu des événements



extérieurs au groupe qui ont pesé lourd sur l'ambiance. Nombre de participants habituels ont envoyé leur participation, et les nouveaux vivaient pour la première fois la méthode avec quelques difficultés.

Curieusement, le thème de solidarité, de coopération, (si cher aux colibris apportant leurs gouttes d'eau à l'incendie en dehors de tout intérêt financier ou de politique politicienne), ne semble pas parler à l'imagination des participants qui ont tenté de s'écarter de la méthode de construction d'un langage collectif au profit d'échanges verbaux habituels qui satisfont sur le moment ceux qui s'y emploient, comme dans toutes les associations mais qui ne construisent rien et, où peuvent dominer les leaders d'opinion influençant le groupe.

Le ressenti global était que « c'était très difficile » (sic). On s'aperçoit dès lors, avec surprise, que entre les discours très répandus de

## 2

solidarité, d'entraide, de coopération « dans l'action », exprimés dans

les discours publics politiquement corrects et les langages des associations et la mise en œuvre réelle, on se heurte en fait comme à une impossibilité d'envisager des actions concrètes que certains affichent comme une priorité par rapport à tout

discours intellectuel.

Ces constatations sont la preuve des intérêts **d'apprendre à dialoguer** de façon constructive au sein de **comités citoyens** (voir annexe : Exemple de la ville de saillant).

## **II - Les freins à l'établissement d'une démocratie participative.**

### II.1 - les freins humains.

On déplore d'abord « *la complexification des institutions* » (1), « *le manque de solution simple* »(1), « *en ce qui concerne par exemple les financements bancaires* » (1). On rappelle « *qu'il conviendrait de sortir de la rivalité des egos* » (1), problème avant tout philosophique, mais qui est particulièrement illustré par ce que les médias répandent actuellement sur la vie courante de la politique politicienne.

Sortir de ces impasses serait « *de **rechercher une Ethique fondatrice*** », autrement dit un autre contrat social (cfre annexe) « *facilitant la coopération entre les hommes et permettant d'accepter l'autre* » (1), « *sans avoir comme de nos jours recours au despotisme d'un côté ou aux violences dont nous sommes abreuvés d'un autre côté* »(1). Il est même envisager de faire « *une charte des valeurs localement communes par communes* »(1).

### II.2 - Rappel de freins institutionnels

Reprenant le thème souvent évoqué dans les phases précédentes du laboratoire, des participants insistent sur le

fait que «*les acteurs sociaux ne devraient pas porter de multiples casquette*» (1), ou «*être réélus automatiquement*»(1). «*Seule une démocratie horizontale réalisée*»(1), «*composée d'individus remplissant des fonctions*»(1) peut faire sortir de l'actuel mode de gouvernance pyramidal dominé par un chef autocratique en collusion avec les lobbies financiers, qui se croit avoir tous les droits et pouvoirs une fois élu tous les cinq ans .

C'est le fondement même d'une participation citoyenne ayant un sens et un contenu à laquelle le groupement de maires au Congrès des maires et des citoyens prête le plus grand intérêt pour élaborer une loi rénovant la démocratie. L'ensemble faisant partie d'un tout. (annexe communes-citoyennes.fr)

**3 C'est l'affaire d'une prise de conscience autant des maires que des**

**citoyens ; la construction d'un corpus « laboratoire citoyens » en est un des principaux instruments.**

Être préoccupé de la Cité n'est résolument pas d'adhérer à de quelconques partis politiques de politiciens, comme certains le craignent pour une part à juste titre... **C'est en dehors des partis politiques structurés que se fait entendre la voix des citoyens.** Un million 300 000 associations est la preuve évidente de ce qui vient d'être énoncé.

**Reste à diffuser, répandre une Idée, rassemblant ce qu'il y a de commun en fait dans les associations sans que pour autant elles n'aient à céder de leur identité ou de leur autonomie.** Pour les maires, de bonne volonté, il y

a là l'occasion de motiver une partie croissante de la population dont ils déplorent actuellement un abstentionnisme maladif lors des votes, ou aucun intérêt pour assister aux conseil municipaux. Les alternatives promues par les associations montrent qu'il ne s'agit pas uniquement d'argent qui manque, et que bien des projets aboutissent au contraire à des économies.

Tout se passe comme si le pouvoir actuel des maires était comme « délégitimisé ». Ce divorce entre les administrés et les acteurs sociaux nécessitent **une autre démocratie** et un **dialogue institutionnalisé** recréant les conditions de lieux de vie moins soumis à la mentalité du profit et de l'exploitation. (Sans rentrer ici dans les détails l'exemple du Brexit montre une population qui n'accepte plus d'être gouvernée par un pouvoir avec lequel ils ne peuvent avoir aucun dialogue ; **il y a là une porte ouverte sur la liberté de pouvoir penser autrement qu'au sein d'une messe établie par avance. Nous sommes non plus dans un changement de société mais un changement de monde. Pour les plus érudits d'entre nous (ce qui n'est pas l'expression d'une supériorité) nous sommes les acteurs d'un changement de système au sens ou Edgar Morin l'entend. Tout n'est qu'affaire de prise de conscience.**

Ce n'est pas la volonté de participer, (souvent velléitaire hélas), qui manque, c'est **la difficulté de penser à concrétiser** de façon réaliste cette participation à la gestion des communes qui reste pour le moment une utopie. On ne fait jamais de prospective que si il y a une chance d'être pris en considération, sinon pourquoi dépenser de l'énergie ? Contrairement aux modèles scolaires actuels établissant

une société d'élites et de soumis volontaires, **les expériences de management de « déaylorisation »** si efficaces, ou les **expériences pédagogiques** de remise en valeur de l'élève, montrent que **chacun est intelligent et doué pour quelque chose dès lors qu'il se sent concerné et écouté donc revalorisé.**

**La charte de Pierre Rabhi (voir annexe)** en dix points est l'Éthique de base de cette prise de conscience et colle parfaitement aux attentes spontanées des citoyens. (rappel de la charte en annexe, réédition).

#### **4 Rappelons simplement ici qu'au delà des peurs de Liberté, des craintes**

suscitées dans le quotidien par les événements qui paralysent comme un rongeur devant le serpent, que « **l'utopie d'aujourd'hui sera la réalité de demain** ». Plus tôt on y croira, plus tôt elle se réalisera avec ou sans les sceptiques au delà de toute idéologie car **c'est l'évolution mondiale qui dicte un nécessaire et inéluctable changement.** Que se passerait-il si personne n'osait promouvoir autre chose qu'un monde de Monsanto par exemple, appuyé par d'obscurs lobbies, et des programmes à moitié cachés comme le Tafta ou le Ceta ; comme l'écrit un participant s'insurgeant contre toute une persuasion clandestine infiltrée dans les publicités : « *Arrêtons la publicité et le marketing ! Prenons exemple sur l'artisan : un travail correspond à un besoin, n'alléchants plus la clientèle avec ces motivations abjectes instaurées par le commerce et les entreprises à but de profit et d'exploitation du style « je veux davantage, le meilleur à moins cher, pour mes enfants »(1).* Aucune concession, ni

compromis ne peut être fait à cette mentalité du discours unique auquel seule la participation citoyenne de fait et légale, peut combattre le fatalisme en permanence suggéré par les medias.

En cette fin d'année, nous pouvons nous permettre de citer l'exemple récent du Brexit, qui est symboliquement une application concrète de l'idée d'une grande fraction de la population qui veut reprendre en main son destin, sans avoir à être soumis à une série de « diktats » imposée par une gouvernance extérieure à leurs intérêts et sourde à leurs attentes. Il s'est dit partout 48 heures après ce vote qu'il faudrait changer quelque chose en Europe. Nous disons avec le peuple mais pas sans le peuple, ce qui n'est pas ce que la propagande appelle le populisme. La subtilité de la persuasion clandestine utilisée par les politiques politiciennes est de faire croire qu'il s'agit là d'un « populisme » dangereux, ce qui montre bien le mépris affiché, programmé pour les simples administrés que nous sommes.

Ce qui est expérimenté au sein du laboratoire citoyens, faut-il le répéter est

**premier dans la solution de problèmes non seulement français mais mondiaux ; le mouvement des « nuits debout » participe de cette mentalité, à la différence près que nous, au laboratoire citoyens, nous construisons un nouveau consensus persuadés qu'un autre consensus de base est nécessaire ; Il permettrait de faire face à toute une convergence de crises, et en particulier pour protéger l'homme et la nature ; ceci peut se faire dans les « lieux de vie locaux » et des initiatives citoyennes**

**légalisées**, l'ensemble et l'addition des expériences locales constituant un rempart contre la mentalité ultra libérale .

Qu'on se le dise, maires, citoyens, et associations. Rien ne sert de laisser perdurer une situation de quasi « pré-révolution » que d'aucuns cherchent à récupérer pour pérenniser le système actuel. **La participation citoyenne des citoyens avec leurs maires, pour la réalisation de projets locaux, sans nécessairement être réduits à un problème d'argent, mais de bonne volonté,**

**5 avec de nouvelles institutions, peut être pour une part une solution dans**

**l'établissement d'un développement durable et vivable pour la protection de l'homme et de la nature et des modes de vie plus proches des citoyens (cfre site: tryptique économique). Les réalités socio-économiques imposeront à terme ce qu'analyse le laboratoire citoyens. Il fonctionne comme les pièces d'un puzzle, ce que chacun apporte sans avoir une vue d'ensemble, mais qui participe à une construction par des citoyens lambda à une construction commune. C'est la mise en œuvre d'une collaboration réalisée sans être influencée par des considérations intellectuelles, idéologiques ou politiques politiciennes.**

**I.2 - Les motivations propres aux colibris.** On retrouve comme dans les phrases précédentes les motivations proprement humaines des participants colibris correspondant à leurs attentes et à leur « ressenti ». Il faut comprendre dans cette expérience

apparemment modeste, que chaque chose qui est exprimée, est significative de quantités plus importantes de population. C'est un révélateur authentique des différents courants d'opinion.

Des participants renouent avec le thème selon lequel on aimerait voir apparaître « *des liens sociaux* »(1) au sein de leur territoire, détruits pas l'égoïsme du système de profit pour le profit, alors que celui-ci est en train de se fissurer. C'est le thème même des Oasis de Pierre Rabhi dans une désertification croissante. Ces liens sociaux, appelant à changer ses propres comportements, consisteraient « *à nouer des relations avec ses voisins* »(1), « *de les visiter* »(1)

« *pour les sortir de leur isolement* »(1). Cela est aussi un projet local. Il n'y a pas de hiérarchie d'importance en ce qui concerne le projet local collaboratif.

Bien sûr, on répète comme dans des phrases précédentes la nécessité « *d'instituer des lieux d'échange et de communication* »(1), qui pourtant sont parfois faits sans succès, la question étant de savoir pourquoi ? Nous nous le répétons, nombre de projets ne sont pas à base d'argent. C'est un des fondements de la coopération déjà vécue par beaucoup. Le principe d'existence et de réalité, ce n'est pas l'argent, c'est l'Homme. L'homme libre d'adhérer à une coopération de son choix.

En dénominateur commun, un participant déclare que « *Ce serait mettre en route une idée de l'individu-social, sans cases, sans statut particulier agissant à l'écoute de tous* »(1). Nous retrouverons dans les propositions



d'éventuelles concrétisations possibles, encore fallait-il le formuler, ce qui manque souvent à ceux qui privilégient inconsciemment l'action aux dépens d'une réflexion préalable dans une société qui privilégie de réparer les dysfonctionnements, au lieu de les prévenir.

## 6

Les mêmes se justifient en condamnant imprudemment toute réflexion comme

étant « intellectuelle et stérile » : « *moi je suis dans l'action !* ». Le résultat est une perte d'efficacité et de réalisme, qui détruit les bonnes volontés engagées dans l'action, notamment dans les associations, qu'on le veuille ou non, finalement toujours dirigées par un « leadership »... À notre avis, il ne peut y avoir l'un sans l'autre, chacun **dans un dialogue** apportant sa compétence et son attente comme une richesse pour le groupe.

Un avis trop divergent devrait être mis de côté pour être étudié à nouveau, les minorités d'aujourd'hui sont souvent les majorités de demain. Cela éviterait des combats de domination, de majorités contre des minorités et cela instituerait autre chose qu'un rapport de dominant dominé, de conflit entre majorité et minorités ; même ici, même si cela semble inutile à un grand nombre, il y a là de la Spiritualité. Pourquoi pas une charte de valeurs à l'échelon local ? Mais Pierre Rabhi n'a-t-il pas lui aussi une posture spirituelle et ouverte à tous ? C'est tout simplement d'un grand bon sens. **Bons sens dont les gens sont en réalité parfaitement capables, si l'on crée pour eux des conditions d'accueil et d'écoute légalisées.** Le reste

n'étant qu'une affaire de procédures à construire en coopération et en dialogue mais, **avec** les administrés.(cfre annexe III un autre contrat social, une esquisse).

Imprimer cette direction à nos institutions c'est donner un sens aux mots « fraternité » et « égalité », sans compter la liberté de pouvoir apporter ce que l'on veut dire et faire à une communauté coopérative ayant la volonté de prendre en charge une partie des problèmes à résoudre sur le territoire de proximité en matière d'alternatives, d'économie, de protection de l'homme et de la nature.

### **I.3 -Le pouvoir des citoyens:être informés, pouvoir suggérer, participer aux grands projets d'investissements avec un droit d'opposition.**

▣ Etre informés Des participants rappellent qu'il serait « *nécessaire de diffuser les analyses de meilleure visualisation des produits locaux* »(1). Il faut souligner que de tels vœux ne coûtent presque rien mais rapportent un regain d'énergie et d'intérêt des citoyens pour les affaires de la commune.

▣ Suggérer des projets Rappelons que l'**Idée** est que les citoyens concernés par telle ou telle thématique aient le droit d'étudier dans des **commissions citoyennes** pour aider les élus à construire des projets pour le bien de tous.

7

*Terrains communaux, permaculture et produits bio.* On

retrouve les propositions concernant les projets de «  
*territoires communaux*

*consacrés à la Permaculture »(1), « les jardins partagés »(1). On retrouve aussi l'idée répandue «d'introduire nécessairement du Bio dans les cantines scolaires »(1), surtout si on facilite localement «les circuits courts de production et de distribution »(1) « Pourquoi ne pas créer des superettes locales, coopératives et participatives avec 40 % bio comme l'exemple de la Louve ? » Pourquoi n'allègerions-nous pas la mise en œuvre de coopératives d'habitat écologique comme la Scop Oxygène en Eure-et-Loir en allégeant les lourdes démarches administratives ? (1)*

### *Energie locale*

Mais c'est aussi repenser une part de l'énergie locale par la réalisation de solutions coopératives de mise en œuvre d'innovations techniques comme cela se fait déjà dans plusieurs endroits. Agir ainsi coûterait moins cher aux contribuables que l'appel à **Energie** EDF imposant à tous leurs politiques productivistes de profits aux dépens des administrés.

### *Energie et monnaie locale*

Mais un participant, plus technique (il est de formation ingénieur) donne son opinion selon laquelle « *la création d'une monnaie locale proportionnelle à l'énergie est possible* ». Il entend par énergie la grandeur physique et non pas l'artifice économique d'EDF et le monde financier ; « *Il est remarquable de pouvoir lier le concept de monnaie locale et celui de réduction de dépenses et de*

*coûts d'énergie et tout cela dans la dimension d'un territoire ».*

Redonnons ici l'exemple d'un Miscanthus que la nature renouvelle chaque année et qui permet de fournir de l'énergie aux bâtiments publics du village. Rappelons ces exemples d'élevage qui moyennant un investissement raisonnable fabrique du méthane prêt à l'usage.

Pensons encore à cette usine du Puy-en-Velay récemment vue à la télévision qui une fois l'équipement investi, est capable de recycler 90 % des **déchets** ménagers alors que les tris actuels qui font le bonheur des Sitcoms et autres ne transforment que 10 % et obligent à enfouir le reste dans des trous, et ce à grands renforts de subsides et de taxes pour les contribuables. Ce procédé attire de nombreux pays dont le Canada sauf la France! Comme l'énonce un participant :*« le citoyen se sent foncièrement concerné par l'écologie d'ailleurs, il se pense « écolo » car il trie ses déchets et les envoie à la déchetterie. Mais après cette étape que deviennent-ils »(1)...mais ce « participant admet aussi que le traitement des déchets locaux pourrait jouer un rôle sur certains emplois et faire acquérir un effort engagé des administrés. Quoiqu'il en soit cet exemple illustre fort bien l'inertie concernant les alternatives ».(1) « il est difficile » ajoute-t-il « de proposer des réflexions saines et censées alors que les mentalités sont asservies par une sorte de « triangle de feu »(sic)propriété-salariat-crédit».*

## 8

Nous ne pouvons que citer sans jugement l'opinion de ce

participant qui pense que « *puisque toutes les ressources sont de taille finie, il faudrait réfléchir sur le*

*plan local à une reproduction responsable et limitée. Il s'agirait de bien jauger ce qu'est l'énergie, ses vêtements et minimiser ses déchets* »(1). A l'instar de F. Denhez, il approuve la thèse de « *la fin du tout voiture (actes sud) symbole d'un capitalisme débordant...*»(1) sic .

■ **Reprendre des PME PMI en faillite** Un participant suggère qu'il est « *possible de reprendre collectivement les PME PMI mises en faillite par la concurrence internationale et les taxes* »(1). Ce genre d'idée est une réalité de fait au Danemark où l'on préfère avoir 1000 petites entreprises qu'un seul monopole mettant en danger toute une région. Quand il y a faillite, il naît une quantité incroyable d'idées poussées par une **créativité inattendue**. Dans le dialogue il convient alors de les répertorier, les classer, les ordonner par ordre de faisabilité, un travail de comité citoyens en relation avec le conseil municipal (voir annexe commune de Saillant).

Tout peut fonctionner autrement que par la course aux subventions dont l'endettement est le moteur et pour la monopolisation de grands trusts comme l'eau. Nous ne sommes plus dans la richesse d'une croissance, il est illogique de poursuivre ces logiques qui concourent au réchauffement climatique et ses désordres et qui aggravent le chômage.

■ **Emploi et travail demain et le revenu d'existence.** Débordant le cadre purement régional un

participant par mail suggère « *la solution d'un revenu d'existence par citoyen est la seule solution possible alors que l'idée d'emploi d'aujourd'hui ne sera plus la même demain* »(1). On voit bien l'exemple récent de la Suisse, où cela a été proposé par des citoyens, et refusé par votation du pays en entier, alors que toutes les analyses économiques annonçaient une perte de 50 % des emplois d'ici 20 ans. Cette solution faut-il ici souligner est à l'initiative au départ des citoyens d'un canton. La loi Suisse autorise aussi de suggérer de grands projets pour le bien de tous. Pourquoi n'y aurait-il pas une loi équivalente en France ?

Pour terminer un participant réfléchit à une autre façon d'occuper les citoyens, laissant la place ainsi à des occupations choisies par les citoyens en collaboration à une communauté et apportant ce pour quoi ils sont doués, car tout le monde est doué pour quelque chose. Ce genre de pensée très éloignée des logiques actuelles ne doit pas être écartée. Souvent elles sont l'occasion d'approfondissements ultérieurs, principe même de **comités de citoyens** au sein d'un autre contrat social, qui sera la suite de nos actions au laboratoire-citoyen.

René 26/06/2016

9

3

-

**Annexes.**

---

**Annexe I - Notion de coopération, économie coopérative**

## Reference site « Tryptique Économique »

Collaboratif : « Qui fait appel à la collaboration de chacun ; contributif, participatif ; Qui vise à faciliter la collaboration ? » Économie collaborative : recherche de nouvelles logiques de développement.

Cette conception a d'abord été à l'origine consacrée aux nouvelles techniques informatiques dans les années 2000. ([OuiShare](#), Sharing economy, mesh economy). **Elle s'appuie sur une structure davantage horizontale que verticale, la mutualisation des espaces, des outils, des biens (matériels ou immatériels) et l'organisation de citoyens en réseaux ou en communautés.**

Suite à la phase sur les « communs » sous l'angle d'espaces communs de possession, il s'agit, face aux dégradations de l'économie libérale, d'une économie qui est la suite logique de tout ce qui s'installe actuellement. Le troc, l'échange, la vente ou la location d'un service ou d'un bien entre individus, la transformation des déchets. Cela englobe bien évidemment tout ce qui est économie circulaire, économie de circuits courts et tout ce qui est alternatif.

L'économie collaborative est analysée majoritairement sous le prisme d'une rupture ou d'une évolution de l'économie. Le poids de

l'économie collaborative dans le système global est croissant. Le magazine Forbes l'estime à 3,5Md\$ dans le monde début 2013 et les pronostics de croissance sont exponentiels.

L'économie collaborative crée un commun plutôt qu'un marché ou un Etat, et se base sur des relations sociales pour allouer les ressources, plutôt que sur un mécanisme de prix ou un système hiérarchique.

**Pour passer en « mode citoyen-to-citoyen », il suffit de se placer dans**

**la perspective où chacun peut contribuer aux besoins de l'autre. Il**

**s'agit d'une gestion dotée d'une éthique solidaire. Elle génère des**

**rapports de flux plus que des rapports de forces égoïstes. (certains**

**parlent de révolution, voire même d'une co-révolution initiée par la société**

**civile. (vive la Co-révolution ! Pour une société collaborative - Anne-Sophie Novel et Stéphane Riot – Editions Alternatives – octobre 2013)**

**10 Ce changement de modèle économique est inévitable**

- En France, la croissance est en berne, le



taux de chômage et le déficit public s'envolent : la crise se caractérise par une période d'austérité durable.

- Réalisation: EGE MSIE20

- La commission européenne, dans ses prévisions publiées le 25/02/2014, prévoit un taux de chômage de 11% pour la France en 2014, un taux de « croissance » de son PIB inférieur à 1%, et un alourdissement de son déficit public à 4% du PIB (proche de 75 milliards d'euros).

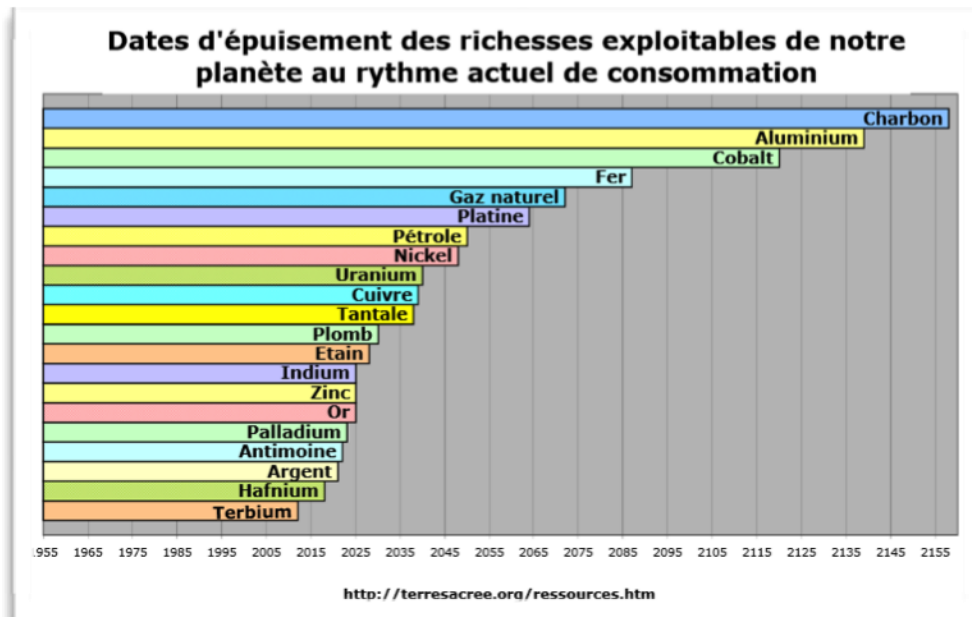
- Dérèglements climatiques.

- La Suisse prévoit que tout ce qui est informatique va réduire de 50 pour cent l'emploi d'ici 20 ans. (Elle se prononce par votation sur la question d'un **revenu universel d'existence**).

- Enfin, les dérèglements climatiques inquiètent car les catastrophes naturelles s'enchaînent.

- il est globalement acquis que particuliers et industriels, détiennent une part de responsabilité dans le respect de l'environnement. La prise de conscience touche enfin l'épuisement des ressources naturelles ; le gaspillage induit par une société de surconsommation doit être maîtrisé.

-



-

L'économie collaborative n'est pas un mouvement qui nie ou rejette le

## 11

modèle capitaliste et sa loi de l'offre et la demande. La consommation reste au cœur du mouvement collaboratif, mais elle revêt un aspect plus responsable.

Un peu de lecture :

**- La question pour moi, n'est pas de bavarder sans fin sur la réalité des changements climatiques anthropiques bien documentée dans la littérature scientifique, mais elle est de savoir comment les citoyens responsables peuvent amener à la mise en œuvre de politiques qui pourraient freiner**

**considérablement les prédatons anthropiques sans pour autant renoncer à notre rêve de progrès universel et sans renoncer à notre belle idée d'étendre à l'humanité entière notre chaîne d'union.**

**- Je verrais très bien ce secteur démarrer par des coopératives locales de production d'énergie alternative renouvelable.**

**- D'ailleurs cela existe. Le réseau électrique aurait pour but d'équilibrer. Cela implique aussi une évolution sur le modèle négawatt... pour arriver à mettre en oeuvre une décroissance des besoins en énergie.**

**- Je verrais également bien des coopératives de maraîchage péri- urbain... combinées avec des Amap-bio.**

**- La lecture de « Merchants of Doubt », de Naomi Oreskes, montre que les lobbies de certaines grosses entreprises peuvent utiliser des méthodes lamentables pour que rien ne soit fait pour contrer les changements climatiques. La lecture de « Notre Poison Quotidien » de Marie-Monique Robin montre la même chose à propos des pesticides et autres désastres chimiques. Il faut agir vite et changer de paradigme, comme on le dit**

**maintenant. Il faut s'orienter vers une « métamorphose sociétale », comme le dit Edgar Morin... dans le cadre du Respect de l'Autre et de l' Evolution Démocratique ainsi qu'en tenant compte des limites matérielles d'une terre qui se dégrade vite à l'époque qu'on appelle l'anthropocène. 12 Un vaste secteur fondé sur ce qui relève du bien commun, les**

**«commons» des anglais, un autre vaste secteur authentiquement coopératif, modifieront aussi les sentiments d'appartenance orwelliens qu'inculque parfois un certain esprit d'entreprise. Les vraies valeurs de la Common Decency, qu' Orwell a décrit dans « the Road to Wigan Pier » sont incompatibles avec celles du citoyen du CAC-40.**

## **Conclusion partielle**

**Nous ne sommes pas dans un fatalisme du discours unique ultra libéral diffusé par les medias. Les citoyens doivent avoir un droit à participer et à devenir acteur pour tout ce qui engage l'avenir de l'humanité et la nature ; Le paradoxe est qu'il peut le faire localement.**

**Le thème même de la participation citoyenne doit se répandre et nourrir un futur texte de Loi. Le travail du laboratoire citoyens en est un exemple expérimental qui intéresse non seulement les**

**attentes des associations mais de plus en plus d'acteurs proches du politique.**

**René polin 05/06/2016**

polinrene@gmail.com 0237295532 helenelagraulet@sfr.fr 0621702369  
Communes-citoyennes.fr Tryptique économique et Facebook.

---

## **4 - Annexe II un exemple de contrat social autre**

Annexe phase VI

Exemple de pastiche de contrat social

**Il ne s'agit ici que de donner l'idée ce qui pourrait être bâti collectivement. Ne rien prendre à la lettre.**

Article premier Le but de toute institution organisant la cité, est le **maintien de droits imprescriptibles et participatifs de l'éco citoyen, et l'établissement de conditions tant de métier que privées, pour qu'il développe toutes ses facultés. Chaque éco-citoyen a un don dont il fait profiter la collectivité.** Il n'y pas de hiérarchie de qualité, ou d'importance entre les dons des hommes, quelles que soient leur apparentes différence de choix de croyances ou d'origine géographique, l'intelligence a une forme multiple, et chaque homme est intelligent.

**13**

Article second

Les principaux droits de l'Eco citoyen sont ceux de pourvoir à la **conservation de ses conditions d'existence et de développement personnel et de sa Liberté de façon durable et acceptable par les générations futures.**

Article troisième L'égalité des droits et des devoirs de l'Eco citoyen, une Ethique laïque de référence, sont fondées sur une distinction entre la **propriété collective de bien communs**, qui ne peuvent être en aucun cas privée, sur toutes mesures visant préserver pour les générations futures la planète, maison des hommes. La propriété de l'éco-citoyen est le fruit de son travail dont le salaire ne dépend plus du prix des ressources de la terre, mais de son travail de coopération dans la collectivité.

Article quatrième. **La liberté est le pouvoir de l'éco-citoyen** (et de l'éco-citoyenne) d'exercer à son gré, toutes ses facultés. Elle a pour règle la Justice, les droits d'autrui pour bornes et la loi « éconologique » pour borne. Une socialisation fournie par le système éducatif d'ensemble forme l'éthique avec laquelle il fonde sa liberté au sein de ses milieux de vie auxquels il coopère.

Article cinquième **Le droit de s'exprimer, de manifester ses opinions** de toutes les façons, de s'assembler, de réfléchir aux problèmes sociaux, économiques ou de catégories socio professionnelles, s'assortit d'une pratique de collégialité, de préparation des textes, assorties d'une information éclairée des experts sur le plan scientifique ou d'éthique avant de remonter aux législateurs dont le statut et le rôle sont redéfinis ainsi que ceux qui font fonctionner l'exécutif ;

Article Sixième **Le niveau des salaires, celui des prix**, sont bornés par une création monétaire proportionnelle aux richesses produites et au travail effectué par chacun dans une idée de juste prix et de juste salaire de nature à satisfaire les besoins de chacun compte tenu de l'état de la nature et de ses possibilités forcément limitées en fonction de la croissance démographique ; la fiscalité n'est pas déconnectée de l'idée de Juste équilibre, elle est soulagée par la disparition de dépenses énergétiques dépendant de l'énergie fossile, remplacée par une énergie nouvelle, combinée selon toutes sortes de procédés mis au point par les inventeurs et les scientifiques. Développement de procédés n'étant plus bloqué par des oligarchies désormais illicites.

Article Septième Il ne peut être porté préjudice ni à la sûreté, ni à la

liberté, ni à la vie privée, ni à la propriété individuelle ni à l'existence de nos semblables. La sûreté inclue un contrôle sévère des medias ne dépendant que partiellement dans la propriété desdits medias et employant des salariés payés par l'état.

Article huitième

**Tout commerce, toute institution financière pratiquant le monopole ou spéculant sur les**

hommes et les produits sont par principe immoraux interdits, illicites et donc condamnables. Les exactions sont condamnées par une justice internationale. La création monétaire est contrôlée et régulée par des organismes assermentés.

Article neuvième La société est obligée de **pourvoir à la subsistance, à la santé et à l'éducation** de tous ses membres, les biens publics de transport, et de fourniture d'énergie, en assurant les moyens de subsistances et de salaires définis par la coopération choisie en fonction des dons de chacun avec une équité de considération de tout travail.

## 14

Article Dixième

Une situation d'extrême dénuement est devenue impossible du fait de l'établissement d'un **salaire minimum par personne dès sa naissance** ; une échelle de salaires relève plus de l'ancienneté que d'une hiérarchie du mérite, ou de l'exercice d'une cupidité. Le travail relève plus d'un métier que d'un emploi ; le chômage n'existe pas, ne dépendant plus de l'état du marché international. Et le système monétaire étant contrôlé la santé est devenue un droit pour tous. Nul ne peut rester oisif sans coopérer à une utilité collective ; la technologie assure les travaux pénibles ; les générations de troisième âge trouvent l'encadrement nécessaire à la fin de vie dans chaque région dans le confort et la dignité : cela va de l'aide ménagère , aux soins infirmiers, au séjour dans des maisons individuelles équipées, aux structures de dépendance à taille humaine .

Article Onzième La société doit favoriser de tous ses pouvoirs octroyés pour favoriser toute évolution rendue nécessaire par l'évolution démographique et climatique globale et mondiale.

Article Douzième Le peuple d'eco citoyens et d'eco citoyennes, est souverain : nulle décision globale ne peut être pris sans lui ; il jouit d'une autonomie de décision en ce qui concerne l'évolution des catégories professionnelles, et le gouvernement et son ouvrage sont sa propriété.

Article Treizième Tout déviant ou contrevenant à des principes sont écartés de la vie courante de la société s'ils présentent un danger. Mais selon un barème de peines, la philosophie première étant la réhabilitation progressive, la formation et l'éducation permanente et, mise en contact avec la vie sociale tout en étant privé de certains droits.

**Rene Polin Vannes septembre 2015**

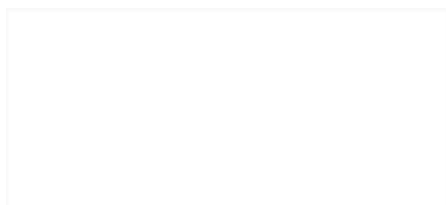
**15**

---

---

## **5 ANNEXE III**

### **UN EXEMPLE DE COMMUNE CITOYENNE LA VILLE DE SAILLANT (1200 habitants)**



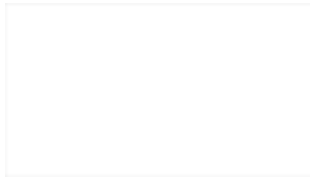
Un pouvoir citoyen - Etre informé - Pouvoir proposer

- Pouvoir Veto

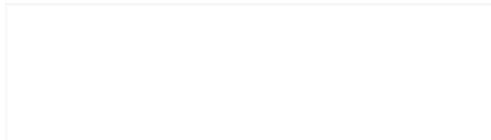
**ELABORATION DE TEXTES**



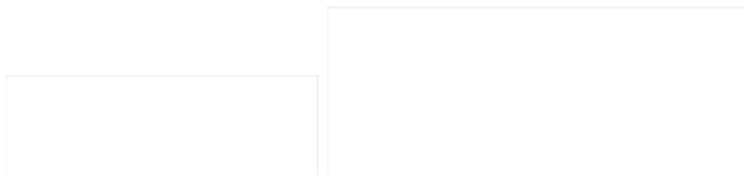
## CONSEIL DES SAGES



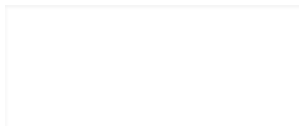
## ELECTIONS



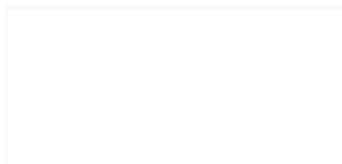
## INFORMATION Projets Investissements



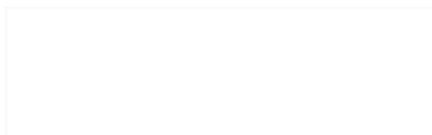
## Commissions participatives



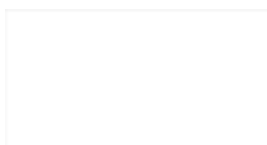
## Comité pilotage



## CONSEIL MUNICIPAL



## SUGGESTIONS CITOYENNES



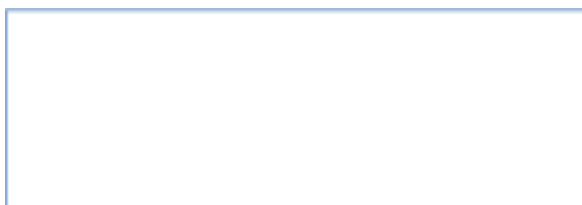
## MAIRE 1<sup>er</sup> ADJOINT

---

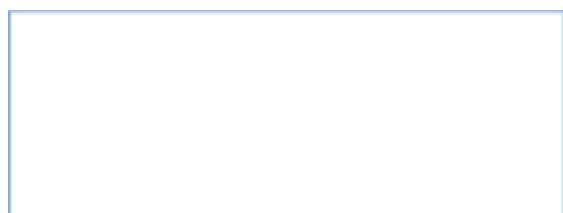
## ANNEXE IV

---

Communes-citoyennes.fr



### **2015 - 2016 PAROLE LABO CITOYENS 7 PHASES**

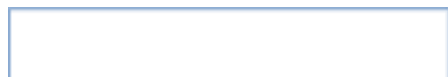


**CORPUS des attentes Des citoyens Création de comités locaux Méthodologie de l'action**

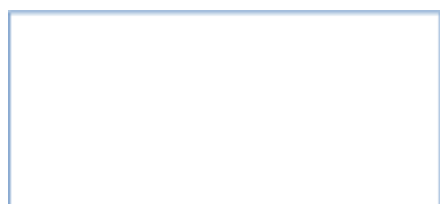


**CONFÉRENCES Chartres – Dreux – Versailles – Paris**

**Le Mans – Royan - Quimper**



**CONGRÈS DES MAIRES**



**ACTEURS SOCIAUX**

## **CONTRIBUTION COMITÉS LOCAUX**

### **SITES – ASSOCIATIONS**

TRYPTIQUE ÉCONOMIQUE FACE BOOK RÉSEAU COLIBRIS

--	--

### **FORMATION animateurs**

--

C cahiers des citoyens

--

### **SYNTHÈSE**

--

## **NOUVEAU CONTRAT SOCIAL SOLIDARITÉ**

--

### **RÉDACTION PROJETS DE LOI PARTICIPATION**

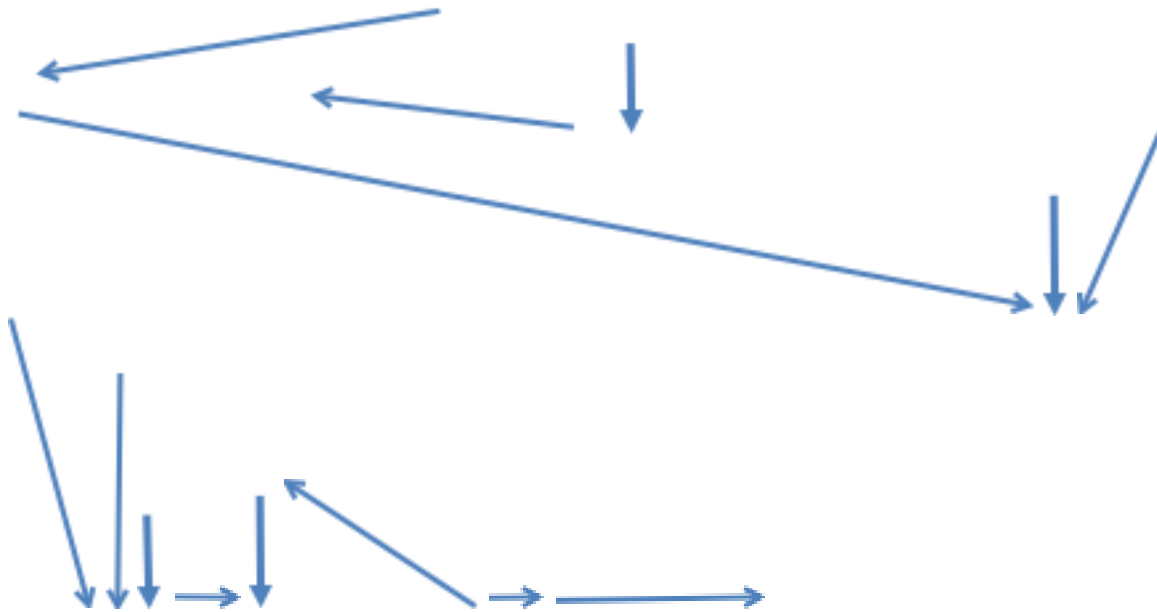
René POLIN - 2016

**17**

4

C cahiers des citoyens





---

## 6 ANNEXE V Charte

**Pierre Rabhi**

### L'ETHIQUE DU COLIBRIS

Les crises écologique, économique, sociale et culturelle que nous traversons, les enjeux auxquels nous sommes confrontés sont sans précédent. La course à la croissance et aux profits illimités épuise les ressources, aliène les personnes, affame les peuples, détruit la biodiversité. L'humanité se trouve à un carrefour. L'interdépendance du vivant étant irrévocable, nous sommes appelés, si nous voulons assurer la pérennité et l'épanouissement de l'espèce humaine sur la planète, à profondément et consciemment changer la vision que nous avons du monde et de la société.

#### **1. Il est indispensable de changer de paradigme de**

**société** Notre modèle de société conduit l'humanité vers l'abîme. Il est principalement fondé sur une croissance économique infinie, un prélèvement sans limite des ressources naturelles, une prédominance de l'argent et de la logique économique sur la nature et les êtres humains, le non respect des équilibres naturels, le patriarcat, l'éducation à l'obéissance, les structures de domination, la compétition, la violence. Il est incontournable de changer l'orientation de nos activités et de nos structures sociales pour les mettre au service de la nature et des êtres humains.

**2. La société c'est moi et je suis la société.** C'est mon changement qui détermine le changement du monde. Notre organisation sociale est la traduction concrète de notre représentation du monde. Pour que nos modèles changent, nous devons individuellement voir le monde différemment et incarner au quotidien une relation harmonieuse à nous-mêmes, aux autres et à la nature. **3. Nous sommes tous liés et**

**interdépendants** Nous sommes partie intégrante d'un écosystème vivant. Nous ne sommes séparés de rien. Détruire la nature ou nuire à des êtres humains, même à l'autre bout de la planète, revient à nous détruire nous-mêmes. De la même façon, les enjeux écologiques, sociaux, politiques sont étroitement liés et ne peuvent être traités séparément. Notre vision doit être globale et notre action concerner tous les

plans de l'être et de la société.

18

**4. L'autonomie est l'un des fondements de la liberté** Si nous sommes tous liés par un destin commun, chaque personne, chaque culture, chaque territoire doit pouvoir s'exprimer et s'épanouir dans sa diversité. L'autonomie est l'une des conditions essentielles permettant à un individu, un collectif humain ou à un territoire de faire ses choix par et pour lui-même, et de préserver son intégrité et sa liberté. **5. L'éducation est le ferment de notre rapport à nous-mêmes, aux autres et à la nature** « Il ne peut y avoir d'écologie saine tant que nous fabriquerons des êtres avides de vengeance et de destruction. » Alice Miller. Le modèle éducatif actuel, fondé sur l'éducation à l'obéissance, la violence éducative ordinaire, la différence de valeur accordée à un enfant par rapport à un adulte, à une femme par rapport à un homme, et sur un système d'instruction destiné à conformer chaque enfant à un système de performance, de compétition et de domination, est l'une des sources majeures du désordre de nos sociétés. L'enfance est le moment où se forment les perceptions du monde, où se construit la relation aux autres, à la société, la confiance et l'estime de soi, la capacité d'empathie... L'éducation

a pour vocation d'accompagner les enfants à devenir des êtres libres, épanouis et responsables, à trouver leur juste place dans la société, fidèle à leurs aspirations et à leurs talents ; à respecter la terre qui leur donne la vie, à connaître la nature dont ils sont issus, à coopérer avec leurs semblables. Elle n'est pas l'apanage de l'école, ni des systèmes éducatifs, mais la responsabilité de l'ensemble de la société. **6.**

**L'avenir est dans le génie de la simplicité, l'élégance de la sobriété** « Dans le futur, la plus grande performance consistera à répondre à nos besoins par les moyens les plus simples et les plus sains. » Pierre Rabhi Les contraintes d'un monde limité en ressources naturelles et le devoir d'équité envers les autres êtres humains, nous offrent aujourd'hui deux opportunités extraordinaires : exercer notre créativité dans un champ nouveau consistant à trouver la façon la plus saine et la plus simple de résoudre nos problèmes, de subvenir à nos besoins, de faire fonctionner nos sociétés. nous épanouir dans un nouvel art de vivre où le bonheur d'être supplante la capacité d'avoir : « la sobriété heureuse ».

**19**

**7. Small is beautiful** Dans la nature, un organisme ne croît pas indéfiniment. Il s'adapte aux contraintes



extérieures pour atteindre sa taille optimale : ni trop grand, ni trop petit, capable de subvenir à ses besoins et d'assurer sa pérennité. Chercher en toute structure une taille optimale, permettant une gouvernance harmonieuse et responsable, des relations humaines directes, souplesse et légèreté dans l'action, le respect de la liberté et de l'intégrité de chacun, une empreinte écologique légère, une véritable autonomie, est non seulement un gage d'efficacité mais également d'altruisme et de sagesse.

**8. La coopération est la condition incontournable du changement** La complexité extrême de nos sociétés et l'enchevêtrement de nos destins nous oblige, plus que jamais, à nous réunir et à coopérer pour résoudre les crises que nous traversons. Aucun être humain, aucune classe sociale, aucune culture, aucun peuple ne peut prétendre connaître, seul, les solutions, ni se désolidariser de ces enjeux planétaires. L'intelligence collective, mêlée d'altruisme, d'humilité, de générosité, peut en revanche faire de nos diversités et de nos différences une formidable force créative et transformatrice. Nous avons besoin les uns des autres pour changer.

**9. Le territoire est le lieu d'action privilégié pour amorcer la transformation** La commune, la ville, le village, tous les types de territoire où les êtres humains ont une prise suffisante pour participer à la transformation de la société et pour en ressentir directement les effets, sont les lieux

privilégiés d'une véritable mutation, fondée sur l'autonomie.

**10. La joie est notre bien suprême** « La finalité humaine n'est pas de produire pour consommer, de consommer pour produire ou de tourner comme le rouage d'une machine infernale jusqu'à l'usure totale. C'est pourtant à cela que nous réduit cette stupide civilisation où l'argent prime sur tout mais ne peut offrir que le plaisir. Des milliards d'euros sont impuissants à nous donner la joie, ce bien immatériel que nous recherchons tous, consciemment ou non, car il représente le bien suprême : la pleine satisfaction d'exister. Un jour, il nous faudra bien répondre à notre véritable vocation, qui n'est pas de produire et de consommer sans fin, mais d'aimer, d'admirer et de prendre soin de la vie sous toutes ses formes »